## **ABIDJAN 2022**

### **CONGRÈS AIMF**





# BIENVENUE AKWABA

ILS SOUTIENNENT L'AIMF



















### Programme 42<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'AIMF

### Jeudi 30 juin

Lieu des travaux : Palais de la Culture de Treichville

### 11 h 00 – 13h 00 Séance solennelle d'ouverture

1.	Monsieur François AMICHIA, Maire de la commune de Treichville,	
	Président du Conseil des Collectivités Territoriales de l'UEMOA	7
2.	Prof. Lorenzo KIHLGREN GRANDI, Directeur du City Diplomacy Lab	9
3.	Amb. Désiré NYARUHIRIRA, Conseiller spécial, politique et	
	diplomatique, Représentant de la Secrétaire générale de la	
	Francophonie	13
4.	Son Exc. Monsieur Robert BEUGRÉ MAMBE, Ministre Gouverneur du	
	District Autonome d'Abidjan, Secrétaire général de l'AIMF	17
5.	Madame Anne HIDALGO, Présidente de l'AIMF, Maire de Paris	19
6.	Son Exc. Monsieur Kobenan ADJOUMANI, Ministre d'État, Ministre	
	de l'Agriculture et du Développement rural	23

	Madame Arlande JOERGER
	15 h 00 – 17 h 00 42 <sup>ème</sup> Assemblée générale
)	dre du jour
	Mise à jour de la liste des membres
	Approbation du compte rendu de la 41 <sup>ème</sup> Assemblée générale tenue
	le 21 juillet 2021 à Kigali Rapport d'activité 2021 présenté par le Secrétaire général
	Rapport sur l'exécution du budget 2021 et présentation des comptes
	Adoption du projet de budget 2023
	Rapport du Commissaire aux comptes et approbation des comptes et des rapports de l'exercice 2021
	Renouvellement du Bureau
	Admission de nouveaux membres
	Fixation de la date, du lieu et du thème des prochaines manifestations
	Synthèses des ateliers
	Économie circulaire et économie sociale et solidaire
	• Développer des outils de communication et d'information pour la mise en synergie des savoirs et pour porter la réflexion sur
	• Développer des outils de communication et d'information pour la
	<ul> <li>Développer des outils de communication et d'information pour la mise en synergie des savoirs et pour porter la réflexion sur l'évolution de la ville</li> <li>Favoriser les programmes éco-construits en lien avec les</li> </ul>
	<ul> <li>Développer des outils de communication et d'information pour la mise en synergie des savoirs et pour porter la réflexion sur l'évolution de la ville.</li> <li>Favoriser les programmes éco-construits en lien avec les organisations d'entreprise.</li> <li>Repenser l'environnement législatif et réglementaire afin de mieux intégrer la place et le rôle des autorités locales.</li> </ul>
	<ul> <li>Développer des outils de communication et d'information pour la mise en synergie des savoirs et pour porter la réflexion sur l'évolution de la ville.</li> <li>Favoriser les programmes éco-construits en lien avec les organisations d'entreprise.</li> <li>Repenser l'environnement législatif et réglementaire afin de</li> </ul>

### **ABIDJAN 2022**



### Séance solennelle d'ouverture 42ème Assemblée générale de l'AIMF

# Monsieur François Albert AMICHIA Maire de la commune de Treichville Président du Conseil des Collectivités Territoriales de l'UEMOA

Monsieur le Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture et du Développement rural, représentant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire général d'État,

Mesdames et Messieurs les représentants des Institutions,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Madame la Maire de Paris, Présidente de l'AIMF,

Monsieur le Ministre-Gouverneur du District autonome d'Abidjan, Secrétaire général de l'AIMF,

Monsieur le Représentant de Madame la Secrétaire générale de la Francophonie,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Maires, Présidents de Conseil et les Élu.e.s des délégations étrangères,

Mesdames et Messieurs les Élu.e.s territoriaux,

Mesdames et Messieurs les experts et consultants internationaux,

Honorables Chefs traditionnels et de communautés,

Chers amis de la presse,

Honorables invité.e.s, Mesdames et Messieurs en vos rang, grade et qualité,

Monsieur le Préfet d'Abidjan,

Il me plaît de vous saluer et de vous accueillir dans la commune historique de Treichville, la cité cosmopolite baptisée cité n'zassa.

A la faveur des deux rencontres que sont la 42<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones et la Cop des Villes sur le changement climatique, qu'il me soit permis de faire une adresse particulière à Monsieur le Ministre d'État, représentant Monsieur le Ministre de Côte d'Ivoire, Président du Conseil régional du Gontougo, donc intéressé par ces Assises que nous tenons.

Monsieur le Ministre d'État, les populations de Treichville vous disent « Akwaba » et me chargent de vous demander de traduire à son Excellence Monsieur le Premier Ministre, leur admiration pour le travail remarquable réalisé aux côtés de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, pour le développement du pays et surtout pour la volonté affichée de donner un souffle nouveau à la politique de décentralisation de notre pays.

Je voudrais saluer maintenant les délégations venues de l'étranger et conduites par Madame la Maire de Paris, Anne HIDALGO, Présidente de la Faîtière mondiale des maires ayant en commun la langue française. Madame la Maire, merci pour votre engagement au service des villes et territoires francophones et de nombreux projets de coopération nord/sud que l'Association met en œuvre pour le bien-être de nos populations sur l'ensemble des continents et plus particulièrement entre les communes et villes françaises et ivoiriennes et également avec les pays frères africains.

En tant que Président du Conseil des Collectivités territoriales (CCT) dans l'espace UEMOA, je mesure l'importance et le rôle des élus locaux en faveur du développement de nos pays. Je mesure également les attentes de nos populations dans un contexte mondial marqué par une sortie de crise de la pandémie Covid 19

et depuis de nombreuses années, du changement climatique. Et c'est pourquoi mon engagement et celui des trois mille collectivités regroupées au sein du CCT UEMOA, ne sauraient rester en marge des initiatives de l'AIMF.

Honorables invité.e.s, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi aussi à ce stade de mon propos d'adresser ma gratitude, celle du Conseil municipal de Treichville et de nos braves populations à Monsieur le Ministre Robert Beugré MAMBE, Gouverneur du District autonome d'Abidjan et Secrétaire général de l'AIMF. Cher Frère, vous voudrez bien accepter encore une fois notre gratitude et nos chaleureuses félicitations, portant l'engagement au profit des collectivités territoriales ivoiriennes, engagement traduit par ce grand rendez-vous des villes et territoires mobilisés contre le changement climatique.

À vos côtés, je voudrais saluer tous les Élu.e.s, tous les Ministres-Gouverneurs qui ont fait le déplacement, accompagnés par Monsieur l'Inspecteur d'État.

Chères/rs collègues Maires, chères/rs collègues élu.e.s, merci de votre engagement au côté de l'État ivoirien pour contenir les effets du changement climatique dont nous subissons de plus en plus les effets et les derniers événements liés à la forte pluviométrie qui s'abat actuellement sur le District d'Abidjan nous rappelle l'urgence de mutualiser nos efforts afin d'apporter des réponses durables à ce phénomène. La lutte contre le changement climatique est un enjeu majeur pour les pays africains qui subissent la désertification par le nord, l'érosion côtière par le sud et le littoral, la déforestation à l'intérieur.

Il nous faut agir ensemble et vite car, comme le disait Monsieur BAN KI-MOON, ancien Secrétaire général de l'ONU, face au changement climatique, nous n'avons pas de « plan A, ni de plan B », donc nous devons tout mettre en œuvre pour sauvegarder la terre.

C'est sur ces notes et la mutualisation des efforts, que je voudrais vous remercier une fois encore pour le choix porté sur la commune de Treichville pour abriter les présentes assises et leur souhaiter plein succès. En marge de vos travaux, en fonction du temps qui vous restera, le Conseil municipal de Treichville vous invite à visiter notre commune pour ses talentueux couturiers -nous avons les meilleurs couturiers d'Abidjan à Treichville- et pour les autres, c'est de découvrir le centre artisanal de la ville d'Abidjan qui se trouve également à Treichville, sans parler de tous les maquis pittoresques qui vous feront découvrir ou redécouvrir la gastronomie ivoirienne.

Je vous remercie.

### Prof. Lorenzo KIHLGREN GRANDI Directeur du City Diplomacy Lab

Le Professeur Lorenzo KIHLGREN GRANDI présente le rapport des deux journées de travaux préparatoires qui ont précédé l'Assemblée générale.

Madame la Maire de Paris et Présidente de l'Association Internationales des Maires Francophones, Anne Hidalgo et Monsieur Robert Beugré MAMBÉ, Ministre-Gouverneur d'Abidjan, merci pour l'invitation à participer à cette initiative.

Je suis honoré de pouvoir ajouter mon point de vue à celui des protagonistes de cet événement, les Maires.

Permettez-moi de commencer par une citation : « Tu ne jouis pas d'une ville à cause de ses sept ou soixante-dixsept merveilles, mais de la réponse qu'elle apporte à l'une de tes questions ». Mon compatriote Italo Calvino l'écrivait dans « Les villes invisibles ». Et vous savez très bien que répondre aux questions plus que légitimes sur le changement climatique, les inégalités croissantes et les fractures territoriales devient chaque jour plus difficile.

Et pourtant, les ateliers qui se sont succédé ces deux derniers jours envoient de nombreux messages d'optimisme. Ils illustrent la capacité des villes à construire et à partager des stratégies et des actions participatives pour favoriser le vivre ensemble, devenir le moteur d'une économie circulaire en mesure de réaliser une adaptation nécessaire et urgente aux besoins sociaux et environnementaux.

Il en ressort que les villes ont une responsabilité unique pour le présent et l'avenir de l'humanité, un défi qu'elles relèvent avec plus de courage, de vision et de persévérance que tout autre acteur sur la scène internationale.

Les villes affichent la volonté de fournir à leurs citoyens des services marqués par les valeurs d'équité, d'efficacité et de transparence, la détermination à créer une nouvelle relation avec la nature, la volonté de communiquer avec leur population et de concevoir avec elle, et tout particulièrement avec les jeunes, l'avenir qu'ils souhaitent, la volonté de développer un chemin de réformes en constante évolution avec la société, la volonté de renforcer les partenariats nord-sud et sud-sud, avec une mutualisation des ressources, notamment en vue d'une intégration régionale.

Mais ce ne sont pas que des mots. Elles reposent sur d'innombrables actions dont la vision et le caractère concret inspirent l'admiration.

Personnellement, l'aspect qui suscite ma plus grande admiration est la capacité des villes à répondre aux besoins de leurs citoyens de manière innovante, en faisant preuve d'une remarquable capacité de créativité, d'adaptation et d'efficacité.

Car, en somme, on peut voir comment le slogan de l'association, « en changeant la ville on peut changer le monde », a été concrétisé au quotidien par les maires et responsables municipaux présents ici.

Le message de ces deux jours se résume-t-il à de l'optimisme ? À contrecœur, malheureusement non. Des notes de mécontentement, de frustration, voire de pessimisme ont émergé ces jours-ci, bien que de manière très respectueuse et élégante. Comment ces deux réalités peuvent-elles donc coexister ?

J'aime beaucoup le titre de ce congrès, « Renouveler les liens entre la nature, les sociétés humaines et les villes, une voie pour maîtriser les risques et conjurer les peurs » car à mon avis, il touche au cœur du problème : les risques et les craintes doivent être la première préoccupation des élus et des administrations municipales. Les interventions de ces deux journées montrent que les villes en sont pleinement conscientes.

Comment est-il possible qu'il y ait une telle multiplication de défis qui touchent l'ensemble de l'humanité, générant souffrance et chagrin ?

Les citoyens de nos villes sont inquiets, en colère, ils voient leur avenir, et bien souvent le présent lui-même, comme la victime de dynamiques néfastes sur lesquelles ils ne peuvent rien, et qui semblent empirer d'année en année, parfois de mois en mois.

### Comment donc maintenir l'optimisme?

Je veux gérer les attentes : le monde de la recherche et des universités que je représente aujourd'hui n'a pas de baguette magique. Mais elle a une vocation ancestrale à nourrir le débat, et à cet égard, je voudrais partager avec vous trois suggestions, un par niveau d'action publique : local, national et international. Toutes les trois ont toutes les chances de voir un envol choral et enthousiaste des villes du monde entier lors de ce Congrès et de l'AG à venir.

Commençons par le local. Il a été souligné à plusieurs reprises au cours de ces journées que les ambitions de développement durable, équitable et résilient des villes du monde entier sont limitées par leur difficulté à se doter des compétences de gestion, de communication et de collecte de fonds nécessaires à des projets capables de relever les défis des villes.

La bonne nouvelle est que ce défi peut être géré et résolu localement par les villes, avec un peu d'aide extérieure. Une aide qui peut et doit venir de ce que j'appellerais les « experts locaux ». Il s'agit des organisations spécialisées de la société civile et du monde de la recherche et de l'éducation, à commencer par les universités.

Ces deux réalités peuvent et doivent être sollicitées et impliquées dans une optique de partage et d'analyse des informations sur les dynamiques locales, ainsi que de transmission d'expertise et de formation continue.

Une collaboration qui, par ailleurs, compte tenu du caractère non lucratif des associations et de la plupart des universités, est peu coûteuse et permet à ces deux acteurs locaux de réaliser leur objectif statutaire de contribuer au développement de leurs communautés.

Le deuxième appel concerne la dimension nationale. Et plus précisément le principe de subsidiarité, évoqué par le secrétaire permanent Pierre Baillet. En fait, ce dernier reste largement inachevé malgré une prise de conscience générale que c'est au niveau local que les dynamiques individuelles et de groupe se manifestent le plus clairement et qu'il est possible d'impliquer les citoyens et les acteurs dans la solution, dans une optique de participation démocratique, de cocréation et de coresponsabilité des solutions mises en œuvre.

Les villes sont bien conscientes que la décentralisation des pouvoirs à elle seule ne la garantit pas, lorsqu'elle ne s'accompagne pas d'un transfert conséquent de moyens et de ressources pour y parvenir. C'est une frustration qui a refait surface plusieurs fois au cours des deux derniers jours.

Ainsi, la volonté de l'AIMF d'unir les voix de ses villes dans un plaidoyer convaincu, appelant les États (I) à écouter leurs villes et (II) à adapter le cadre législatif et financier pour leur permettre de réaliser leurs missions, semble

appropriée. En sachant que ces réformes auront un effet de levier qui leur permettra d'attirer plus facilement les financements des bailleurs nationaux et internationaux.

La troisième et dernière recommandation concerne le niveau international.

Grâce au leadership des organisations internationales, dont l'ONU, l'UE et l'OIF, sans surprise présentes au Congrès et à la COP, les villes sont désormais reconnues comme des acteurs essentiels et dans la mise en œuvre des grandes conventions cadres qui orientent la stratégie de l'humanité pour un avenir plus durable, à commencer par les Objectifs de développement durable et l'Accord de Paris.

C'est un grand pas en avant, mais ce n'est pas suffisant : les villes sont l'institution politique la plus proche des citoyens, elles connaissent leurs intérêts, leurs craintes et leurs aspirations, elles savent comment impliquer leur communauté dans des objectifs communs.

En bref, il est clair que la simple exécution des stratégies décidées ailleurs serait un gaspillage. Alors comment déployer ce potentiel des villes ?

En brisant le plus sacré des tabous dans les relations internationales, à savoir celui de l'interprétation actuelle de la souveraineté nationale qui empêche aujourd'hui les villes d'être intégrées dans les négociations internationales appelées à définir la réponse concrète de l'humanité à ces défis et à construire son avenir.

En un mot, les villes doivent entrer dans le jeu des relations internationales.

Il appartient aux États, et à eux seuls, de lever les obstacles juridiques et financiers qui limitent encore la capacité des villes à apporter du concret et de la vision aux stratégies futures de l'humanité.

Les villes, mais aussi les organisations internationales, attendent un premier champion national capable de faire converger le consensus sur cette nécessité d'une véritable décentralisation juridique et financière des relations internationales elles-mêmes, en mettant en jeu leur prestige et leur poids diplomatique à cette fin.

Nous en avons eu la confirmation ces derniers jours à Abidjan : le regard et la contribution des villes sont nécessaires et urgents face aux défis de l'humanité.

Je souhaite donc joindre avec conviction ma voix à ceux qui appellent à une reconfiguration courageuse de l'ordre international.

Travaillons ensemble, les évidences et la raison sont de notre côté, nous réussirons.

Merci beaucoup.

### Amb. Désiré NYARUHIRIRA Conseiller spécial, politique et diplomatique Représentant de la Secrétaire générale de la Francophonie

Monsieur le Ministre d'État chargé de l'Agriculture délégué du Premier Ministre,

Excellence Monsieur le Ministre-Gouverneur du District autonome d'Abidjan, Secrétaire général de l'Association Internationale des Maires Francophones,

Madame la Présidente de l'Association Internationale des Maires Francophones, Maire de Paris, Chère Anne HIDALGO,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Monsieur le Secrétaire permanent de l'Association Internationale des Maires Francophones, Cher Pierre BAILLET,

Cher Professeur,

Mesdames et Messieurs,

Madame Louise MUSHIKIWABO, Secrétaire générale de la Francophonie m'a demandé de la représenter et de prononcer le message qui suit en son nom.

Croyez bien qu'elle aurait aimé être des nôtres mais l'activité institutionnelle de l'Organisation Internationale de la Francophonie est en ce moment très dense et requiert sa présence à Paris. Elle vous prie de bien vouloir l'excuser.

« Distingué.e.s représentant.e.s, Mesdames et Messieurs,

Je remercie l'Association Internationale des Maires Francophones, et vous en particulier, Chère Anne HIDALGO, pour cette invitation à intervenir comme de coutume, à la cérémonie solennelle d'ouverture de la 42ème Assemblée générale de l'AIMF.

Je remercie aussi Robert Beugré MAMBE, Ministre-Gouverneur du District autonome d'Abidjan et son équipe pour l'accueil qui nous est réservé. Mes sincères remerciements s'adressent aussi à Pierre BAILLET, Secrétaire permanent de l'AIMF, pour sa constante disponibilité à œuvrer en faveur du rayonnement de la Francophonie et le renforcement du partenariat entre l'OIF et l'AIMF.

Mais, au-delà de ces remerciements, je me félicite que d'année en année, la participation de l'OIF au congrès de l'AIMF se renforce. Cette édition en est la preuve, avec la tenue hier, d'un atelier coorganisé par l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable, IFDD, qui est un organe aussi de l'OIF et l'AIMF sur « l'environnement législatif règlementaire afin de mieux intégrer la place et le rôle des collectivités locales », en préparation de la Cop des Villes à laquelle l'IFDD va naturellement prendre part.

Il y a à peine deux semaines, Anne HIDALGO et moi-même avons longuement échangé au siège de l'OIF, avec l'ambition de renforcer encore davantage nos actions et nos plaidoyers, en faveur d'une collaboration accrue entre les villes et les États de notre espace et au final, au bénéfice de nos populations.

Mesdames et Messieurs, les crises multiformes que nous traversons ont notamment comme conséquences d'accroître la défiance des citoyens, à la fois envers les élus et les partis politique mais également envers les institutions et le principe démocratique. Cette crise de confiance, accentuée par les inégalités et la paupérisation économique sont propices à la montée du populisme et au rejet de la différence, de la diversité, de l'autre.

Dans ce contexte, plus que jamais, la solidarité, le respect de la diversité, le partage des valeurs communes qui sont nécessaires. La Francophonie, forte de sa diversité -y compris celle de ses acteurs institutionnels- prend toute sa place.

Je suis persuadée aussi que ces crises ont révélé que la Francophonie avait des opportunités à saisir et sa partition à jouer en faveur du renouveau du multilatéralisme qui s'impose à nous, en démontrant son agilité et sa capacité à mobiliser collectivement pour apporter des solutions qui répondent aux besoins et aux préoccupations directs de nos populations.

C'est ce à quoi je me suis d'ailleurs attelée depuis ma prise de fonction, mobiliser notre organisation afin qu'elle s'adapte aux nouveaux paradigmes globaux en recentrant ses priorités et ses projets, en améliorant sa pertinence, sa visibilité, son influence.

C'est dans ce cadre aussi, que j'ai souhaité renforcer notre relation de partenariat avec les acteurs de la Charte dont l'AIMF en particulier afin que les actions de la Francophonie soient mieux coordonnées, plus visibles, pour plus d'impacts directs.

Je me réjouis, Chère Anne HIDALGO, que nous ayons réussi à renforcer certains domaines de nos partenariats, en faveur du numérique, de l'état civil, du développement durable et que nous ayons esquissé de nouveaux domaines dans lesquels nous pourrions travailler ensemble dont l'égalité femme-homme, la jeunesse et le climat.

### Mesdames et Messieurs,

S'agissant du développement durable, je me félicite de la relation de longue date existante entre l'AIMF et l'OIF, à travers l'IFDD dont la création dès 1988 a traduit l'engagement politique précoce de la Francophonie en matière d'environnement et d'énergie. En effet, depuis plusieurs années, l'OIF appuie ses États membres et leurs collectivités en favorisant l'intégration des ODD dans les politiques publiques des plans d'actions locaux. Comme vous le savez, les outils d'aide à l'élaboration de plans de développement durable ont été adoptés par une cinquantaine de pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Océan Indien et du Québec.

Dans la perspective de la 27<sup>ème</sup> Conférence sur le climat qui aura lieu à Charm-El-Cheikh en Égypte, étant membre historique de l'OIF, l'AIMF et l'IFDD se sont d'ores-et-déjà rapprochés pour travailler ensemble notamment sur les questions d'adaptation des villes, d'efficacité énergétique et d'intégration des villes dans les lois climat.

La Francophonie proposera de se prononcer pour une transition écologiste juste et équitable, une transformation numérique aux services de la connectivité et d'un accès abordable et amélioré à l'économie numérique, une croissance durable de la création d'emplois décents notamment en investissant dans la création d'entreprises développées par des jeunes.

Je remercie à cet effet l'AIMF pour son implication active dans les préparatifs de la participation de la Francophonie à cette prochaine COP 27 comme le prouvent nos travaux d'aujourd'hui.

Nous avons de formidables et nombreuses occasions de trouver ensemble des solutions concrètes et locales et de démontrer une nouvelle fois la pertinence de la Francophonie qui agit directement sur le terrain.

Un autre enjeu commun, celui de la jeunesse, très active en milieu urbain et qui est une cible prioritaire de mon mandat. Les jeunes représentent aujourd'hui 70 % de la population francophone. Lors de la grande consultation de la jeunesse réalisée par l'OIF en 2020, dont l'AIMF a contribué à la diffusion à laquelle plus de 100.000 jeunes francophones ont participé, les jeunes ont exprimé trois préoccupations principales : accéder à l'emploi, bénéficier d'une éducation de qualité et vivre dans un environnement sain. Nous travaillons avec force à l'OIF pour répondre à ces préoccupations.

Tenant compte du fait que, chaque année, entre 7 et 10 millions de jeunes arrivent sur le marché du travail en Afrique, nous avons lancé le projet « D-Clic, formez-vous au numérique » de renforcement numérique des jeunes Africains. Avec « JeClimate , boîte à outils numérique destinée aux jeunes entrepreneurs et futurs entrepreneurs dans le secteur du climat, nous accompagnons les jeunes, de l'idée du projet à la recherche de ressources adaptées à la mise en œuvre de leur projet d'entrepreneuriat vert.

Par ailleurs, nous souhaitons mettre également en avant des initiatives environnementales citoyennes de jeunes dans le monde entier à travers le mouvement Umuganda francophone « Mon geste pour la planète » qui visent à généraliser de bonnes pratiques, écologiques, sociales et solidaires à l'échelle de l'espace francophone.

Nous avons convenu, avec Madame HIDALGO, d'organiser un Umuganda francophone à Paris au mois de septembre.

Mesdames et Messieurs,

Vous l'aurez compris la Francophonie se positionne à la croisée des transitions et il nous appartient de travailler à la société de demain.

Notre fin d'année sera aussi marquée par le 18ème Sommet de la Francophonie à Djerba en Tunisie, les 19 et 20 novembre prochains sur le thème « Connectivité dans la diversité, le numérique, vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone », thème dont toute la pertinence a été renforcée par la crise sanitaire et par des débouchés économiques qu'elle induit.

Je renouvelle donc mes remerciements à l'AIMF pour sa contribution concrète au Sommet à travers la « Résolution des Maires francophones à l'attention des Sommets des Chefs d'État sur le numérique », et qui a nourri les travaux de la Stratégie de la Francophonie numérique, adoptée en fin d'année passée.

Ce Sommet nous permettra de faire le bilan des réformes engagées par nos organisations afin de s'adapter aux nouveaux paradigmes mondiaux. Il nous permettra aussi d'acter le futur cadre stratégique de la Francophonie qui entrera en vigueur à partir de 2023, sur lequel nous travaillons activement en lien étroit avec les États et gouvernements ainsi que les acteurs de la Charte.

Je souhaite que les résultats de votre Congrès et de l'Assemblée générale soient des plus fructueux et je prendrai connaissance des conclusions avec grand intérêt. »

Je vous remercie. »

Et je remercie le Maire de Treichville de nous avoir accueillis.

### Son Exc. Monsieur Robert BEUGRÉ MAMBE Ministre Gouverneur du District Autonome d'Abidjan Secrétaire général de l'AIMF

Monsieur le Ministre d'État, représentant Monsieur le Premier Ministre, Monsieur l'Inspecteur général d'État, Madame Anne HIDALGO, Présidente de l'AIMF, Messieurs les Ministres, Messieurs les Ministres-Gouverneurs, Mesdames et Messieurs les représentants des Présidents d'Institution Monsieur le Préfet d'Abidjan, Distingué.e.s personnalité.e.s, Chers frères et chères sœurs venu.e.s de tous les coins du monde entier,

Les Ivoiriens sont heureux de vous accueillir en Abidjan. Chers frères et sœurs ivoiriens, ils sont au moins 400, arrivés à l'aéroport d'Abidjan depuis samedi dernier. Si on ajoute tous ceux qui sont venus de l'intérieur du pays, parce que dirigeants de collectivités territoriales, nous avons plus de 700 à 800 délégués qui sont avec vous ce matin à Treichville pour ce grand congrès de l'AIMF. Je veux qu'on les acclame à nouveau pour les encourager.

Chers frères et sœurs venus du monde entier, nous sommes à Treichville, c'est une commune mosaïque, c'est-à-dire commune où l'on retrouve toutes les communes de l'Afrique, c'est l'Afrique en miniature que nous visitons ce matin. C'est ça Treichville, c'est pour cela que le Maire a dit « Commune N'zassa », qui veut dire « combinaison de plusieurs couleurs », pour donner une seule couleur qui est la couleur de la fraternité, de l'universalité, c'est ça Treichville.

Merci Monsieur le Maire de nous accueillir dans cette belle commune et nous allons mettre en application les recommandations que vous nous avez faites.

Chers frères et sœurs, l'Association Internationale des Maires Francophones est une association qui a un credo, qui a une devise, qui a un objectif, c'est de faire en sorte que l'urbain soit au service de l'humain. Et pour cela, l'AIMF, dans son expression pratique, s'appuie sur l'humanisme et l'intelligence extraordinaire de Madame Anne HIDALGO, Maire de Paris. C'est une femme qui a un leadership humain, c'est-à-dire que son problème, c'est le bien des autres et sa personnalité impacte notre façon de travailler. C'est pourquoi je vous demande de l'acclamer encore pour l'encourager.

L'AIMF que vous recevez aujourd'hui travaille sur des projets, non pas pour faire des discours, mais pour que ces projets bénéficient directement à nos populations: les jeunes, les femmes et les déshérités. Je peux témoigner que l'AIMF a travaillé en Côte d'Ivoire, à Abidjan, sur au moins 15 projets. Hier encore, Madame le Maire et moi, nous étions à Yopougon pour visiter une médiathèque, un très beau bâtiment où il y a tout pour les jeunes, pour les femmes, pour se réunir, et les femmes de Yopougon sont sorties en grand nombre pour faire la fête avec Madame Anne HIDALGO. L'AIMF travaille à San Pedro, travaille à Man, travaille à Odienné, travaille un peu partout dans les villes de Côte d'Ivoire et dans les villes du monde entier, au Vietnam, au Cambodge, en République démocratique du Congo, au Congo Brazzaville, au Gabon, au Bénin, au Sénégal, en Mauritanie, en Algérie, au Maroc, aux États-Unis, l'AIMF est partout, dans au moins 60 pays où nous travaillons.

C'est pourquoi je voudrais dire que nous sommes heureux d'être en Côte d'Ivoire et l'AIMF est une grande famille. Mais, j'allais dire plus, une grande école où on enseigne les éléments suivants : la solidarité. Quand vous voyez dans une ville, dans un pays, qu'il y a des palabres, où il n'y a personne qui y va, l'AIMF est présente. Quand il y a des crises où aucune institution ne veut y aller, l'AIMF est présente. Donc la solidarité est le premier grand élément de l'école AIMF. Le deuxième élément est l'humanisme, c'est-à-dire qu'il faut poser la cause des autres. Il faut prendre cause pour les autres. Le troisième élément est la raison. Il faut travailler avec raison. Il ne faut pas aller dans le désordre. Le quatrième élément c'est le réalisme et le cinquième élément c'est la rigueur. Travailler toujours dans la rigueur.

Voici ce qui caractérise vos frères et sœurs qui sont ici présents et qui sont venus pour certains, découvrir pour la première fois la Côte d'Ivoire.

Je voudrais terminer mon discours en posant deux questions. Est-ce que les femmes sont là ? Deuxième question : est-ce que les jeunes sont là ?

Monsieur le Ministre d'État, voici vos frères ivoiriens. Dites à Monsieur le Ministre que les Ivoiriens sont heureux, que grâce à la politique du Président Alassane OUATTARA, aujourd'hui, nous recevons au moins 400 frères et sœurs venus de tous les pays du monde. C'est une fierté pour nous (applaudissements nourris).

Dites au Premier Ministre que nous sommes du travail qu'il fait avec Monsieur Alassane OUATTARA (applaudissements nourris).

Madame Anne HIDALGO, voici les Ivoiriens. Voici vos frères et sœurs ivoiriens. Ici, on n'est pas compliqué. Quand c'est bon, c'est bon ! Et on est content que ce soit bon !

Au nom de tous, nous souhaitons un très bon séjour à nos frères et sœurs venus de tous les pays.

Vive l'AIMF et vive l'amitié entre tous les pays du monde.

Je vous remercie.

# Madame Anne HIDALGO Présidente de l'AIMF Maire de Paris

Merci beaucoup. Merci à vous pour cet accueil chaleureux.

Permettez-moi de remercier bien sûr Monsieur le Ministre d'État représentant le Premier Ministre, ici présent et à travers lui, toutes les autorités de Côte d'Ivoire qui sont venues, Ministres, Gouverneurs, pour nous accueillir pour cette très belle rencontre.

Je voudrais vous dire merci et à travers vous, remercier le Président Alassane OUATTARA, des mots très positifs qu'il a eus à l'égard de cette belle rencontre. Et je veux lui dire que c'est déjà un succès. Merci vraiment beaucoup à vous.

Merci à mon ami, cher Robert, le Gouverneur d'Abidjan, pilier de notre Association AIMF. Nous travaillons ensemble depuis longtemps. C'est d'ailleurs la troisième fois que je viens ici à Abidjan, parce qu'il a toujours cette capacité à attirer des événements, des projets, et à nous faire venir et je veux le remercier car travailler avec lui c'est à la fois travailler avec cet humanisme, cette chaleur, cette amitié, cette fraternité, et puis aussi de façon extrêmement sérieuse en recherchant toujours le résultat pour la population. Merci beaucoup pour tes paroles cher Robert.

Merci à vous Monsieur le Maire pour l'accueil dans cette commune, cette commune que nous aimerions découvrir encore plus, mais ce qui nous en a été dit, ce petit morceau d'Afrique qui a lui seul est toute l'Afrique donne vraiment envie d'en savoir, de comprendre, de connaître, de voir cette culture, ce qu'elle a forgé aussi dans la conviction des habitants à travers vous. Merci pour l'accueil chaleureux de votre population.

Un mot fraternel, amical aussi, pour Madame la Secrétaire générale de l'OIF. Je veux vous remercier cher Conseiller spécial de la Secrétaire générale. Oui, nous avons, avec la Secrétaire générale de l'OIF beaucoup de choses en commun. D'abord, nous croyons dans cette Francophonie. Cette Francophonie qui est un espace où nous partageons la langue, nous partageons une vision du monde sans doute, nous partageons des valeurs. Et en fait, je reviens toujours là-dessus parce que notre Association internationale des maires francophones qui est l'un des bras armés de l'action de la Francophonie, permet de partager une langue qui n'écrase pas les autres. Une langue qui veut vivre avec les autres langues et qui permet d'être un espace de dialogue commun, de construction commune, à partir de valeurs qui nous animent, et au cœur de ces valeurs, l'humanisme. Et si nous nous retrouvons avec la Secrétaire générale de l'OIF sur cette Francophonie, c'est que dans le monde tel qu'il est aujourd'hui, dans ses désordres que l'on voit aujourd'hui à l'échelle mondiale, nous avons la conviction partagée que la Francophonie peut être un espace, un espace pour construire de la paix, de la fraternité, de l'action pour construire quelque chose qui s'oppose à tout ce qui aujourd'hui, quand même, relève de ces fameuses peurs et de ces fameuses inquiétudes que font naître les risques que nous voulons maîtriser, parce qu'il nous faut absolument conjurer ces peurs si nous voulons continuer à vivre en humanité sur cette planète.

Et pourquoi la Francophonie ? Parce que c'est aussi une autre façon de concevoir le monde. Je ne veux pas opposer les langues. Ça n'a pas de sens. Au contraire, l'humanisme s'est pouvoir conjuguer tout cela. Mais nous ne pouvons pas être absorbés ni par une pensée unique, ni par une langue unique qui nous amène, lorsque nous la pratiquons, parce qu'elle est confortable, parce qu'elle est pratique, notamment pour le monde des

affaires, et pour sans doute la diplomatie. Mais, elle nous fait perdre beaucoup de subtilité parfois. Et je pense que dans les désordres du monde tels qu'on les voit aujourd'hui, la subtilité et la délicatesse sont nécessaires. Et la Francophonie, sans s'opposer au monde francophone, bien au contraire, apporte cette diversité qui est nécessaire à l'élaboration des règles, des lois, internationales, nationales et locales, qui doivent nous permettre de vivre mieux en considérant que nous avons des différences, et que ces différences, il faut les reconnaître pour mieux les conjuguer.

Alors, cette Association internationale des maires francophones que j'ai vraiment l'honneur de présider, c'est un lieu exceptionnel, parce que, à la fois, elle conjugue tout ce qu'apportent les échanges internationaux qui nous permettent de comprendre les enjeux du monde, et elle relativise, en constatant que nous sommes tous confrontés à des phénomènes de même nature, que les grands défis qui sont ceux de l'humanité sont les mêmes pour tous. Ils portent les mêmes noms même s'ils n'ont pas les mêmes conséquences dans chacun de nos pays ou de nos villes.

Ces grands défis, c'est d'abord le défi climatique. Comment vivre sur cette planète en harmonie avec la nature parce qu'il n'y a pas de Planète B ? Comment faire diminuer les inégalités et la pauvreté ? Parce que sans diminution des inégalités et de la pauvreté, il n'y a pas d'espace pour la jeunesse et alors les peurs prennent le dessus sur l'optimisme et alors, il n'y a pas d'avenir possible. Le troisième grand défi est le défi du vivre ensemble, le défi démocratique. Comment faire avec toutes nos différences pour arriver à s'entendre, à accepter des décisions qui soient des décisions communes qui s'imposent à nous ? Parce que si chacun fait sa loi, cela ne peut pas marcher non plus.

Et ces trois grands défis, nous, les maires -Chefs d'État qui sont également confrontés à leur échelle-, nous les maires, nous y sommes confrontés chaque jour dans nos communautés. Et tous les jours, nous essayons de trouver, face à ces défis, des solutions parce que nous savons aussi que la confiance, confiance dont parlait la Secrétaire générale de la Francophonie dans votre message, cette confiance se crée lorsqu'il y a des preuves, que ce que nous sommes en train de dire ce ne sont pas seulement des mots qu'on est en train d'enchaîner même si c'est dans une très belle langue qui est la langue française qui nous unit. Les mots que nous prononçons doivent avoir des conséquences concrètes pour la vie de nos concitoyens si nous voulons établir cette confiance.

Et nous le savons à l'échelle d'une association de maires, nous pouvons apporter ces preuves. C'est ce que nous essayons de faire tous les jours, dans nos communes, mais bien sûr aussi en mettant en commun nos propositions, nos visions et nos actions.

Et je veux vraiment saluer très chaleureusement tous les maires francophones qui sont engagés dans l'Association, qui la font vivre, à la fois autour de moi, autour du Secrétaire général, autour de Pierre BAILLET que je veux aussi remercier avec toute l'équipe, vraiment applaudissons toute l'équipe de l'AIMF autour de Pierre BAILLET, je veux leur dire un grand merci car, sans eux, nous ne pourrions pas réaliser et apporter les preuves de ce que nous pouvons changer au quotidien.

Cette Association de Maires, nous avons travaillé ce matin en Bureau, sur de nouveaux projets, sur l'accompagnement des projets déjà engagés, des projets très concrets qui visent des questions de santé, d'éducation, de la place des femmes, de la jeunesse, les questions bien sûr d'environnement. Nous travaillons sur des projets concrets qui sont ceux des compétences que les maires essaient de développer dans leur collectivité. Et je veux dire aussi que cette Association a décidé de travailler avec les Maires dans des pays qui sont en crise, dans des pays qui connaissent des guerres et dans des pays qui ont besoin de nous parce que, parfois, lorsqu'il y a des guerres et des crises, l'État n'est plus là pour répondre aux attentes locales. Mais, il reste toujours, avec le peu de moyens, les Maires. Et je voudrais ici saluer un Maire qui pour moi est symbolique de cela, dans un pays qui est symbolique d'une crise qu'il traverse, je veux saluer ici le Maire de Bamako, Adama

SANGARE et, à travers lui, les Maires du Mali et aussi les Maires du Burkina Faso, je veux leur dire que nous serons aussi à leur côté pour porter les projets sur lesquels nous avons travaillé jusqu'à présent.

Alors ce congrès des Maires, vous l'avez dit, sur cette thématique « Conjurer les peurs et maîtriser les risques » ou « Maîtriser les risques pour conjurer les peurs », est une assemblée, est un moment de débats, de discussions, de présentations de nos travaux qui, bien sûr, visent les grands défis du moment et notamment la question climatique. D'ailleurs, comme nous sommes tous très engagés, nous voyons -et nous en sommes tous témoins ici de ces phénomènes extrêmes, avec les inondations, avec ces pluies qui s'abattent sur Abidjan, et je crois que nous sommes tous solidaires du travail des Maires. Lorsque ce genre de phénomène s'abat dans votre commune- nous sommes tous concernés partout sur la planète, même dans une ville comme Paris qui a été pendant très longtemps abritée de tout cela. Nous sommes confrontés à des phénomènes extrêmes et nous devons travailler pour amener à ce que nous puissions trouver des solutions pour résoudre ce défi climatique.

Il y a quelques mois, nous étions avec une délégation de l'AIMF à Glasgow, à la COP 26 où nous nous étions retrouvés pour faire le point, c'était la COP cinq ans après les Accords de Paris. Et lors des Accords de Paris, vous vous souvenez, nous étions mille Maires réunis à l'Hôtel de Ville de Paris et nous avions porté ce plaidoyer auprès des négociateurs de la COP et nous étions heureux parce qu'un pas avait été accompli avec la signature de cet accord. Et cinq après, force est de constater que peu de chose avait bougé. Très peu de choses avaient bougé pour aller vers une plus grande sobriété pour les pays du Nord pour aller vers l'énergie renouvelable, pour se donner de l'autonomie alimentaire, pour pouvoir résoudre justement ces problèmes climatiques, il fallait faire plus, beaucoup plus. Les financements vis-à-vis notamment des pays du Sud et cette revendication légitime des pays du Sud qui disent aux pays du Nord « c'est vous qui êtes en train de polluer, qui avaient utilisé les ressources plus que de façon irraisonnable et maintenant, il faudrait que nous, dans le Sud, l'on soit dans la sobriété et que l'on n'accède pas à un mode de vie que nous souhaitons meilleur pour nos populations. Cela n'est pas possible, ce sont des impasses qui ne peuvent se résoudre que par des investissements puissants, qui doivent aller vers l'Afrique. Je le dis et je le redis, je pense qu'il y a vers l'Afrique des investissements majeurs à accompagner pour qu'effectivement, il y ait cette sortie vers des énergies fossiles et en tous les cas cette construction de villes qui soient plus saines pour leurs habitants et plus respectueuses des habitants et de la planète, en général ça va ensemble. Et il faut aussi qu'il y ait des lois, des textes, à l'international, qui obligent les pollueurs à réparer, qui obligent aussi les acteurs économiques, les acteurs publics, à adopter d'autres politiques qui soient plus respectueuses de la planète et de ses habitants. Tout cela ne se fait pas simplement en additionnant des solutions concrètes, positives, que nous menons les uns et les autres partout sur la planète. Et nous nous sommes dit, à cette COP 26, que finalement, face à cette difficulté des États, parce que certains bloquent à s'entendre et à avancer, face aussi à la pression, à la demande de certaines organisations internationales qui nous disent à la diplomatie des États et du multilatéralisme dont on a besoin à l'échelle des États, il faut peut-être aussi, non pas en opposition mais en complément, une diplomatie des villes et un multilatéralisme des villes. Et nous nous sommes dits pourquoi ne pas organiser une COP des Villes qui soit aussi une façon de dire, pour les acteurs locaux, qui sont à cette bonne échelle des territoires, avec les ONG, avec les associations, avec les habitants, avec le monde économique aussi, de dire voilà quelles solutions nous voulons porter, voilà de l'autonomie aussi dont nous avons besoin pour pouvoir agir plus librement et être plus efficace, pas pour nous personnellement, mais pour ces défis que nous devons résoudre ensemble parce que la grande leçon de ces défis est que nous sommes interdépendants. Personne n'y échappera! Nous sommes interdépendants! Personne n'a la solution tout seul. Et c'est donc évidemment, à partir de cadres de lois, de cadres de financements, de cadres de coopération, de cadres diplomatiques, que nous pourrons avancer ensemble pour résoudre ces défis. Et c'est comme ça que nous nous retrouvons à Abidjan. Parce que cette assemblée de l'AIMF, accompagnée ensuite de ce moment de COP des Villes, c'est ce signal aussi que nous voulons donner et peut-être, et je mesure déjà le succès de cette réunion d'Abidjan, cher Robert, peut-être que cette COP des villes précédant la COP des États, doit devenir quelque chose que nous organisons systématiquement, pour que cette parole des pouvoirs locaux soit une parole, non pas entendue comme un contre-pouvoir mais comme des pouvoirs locaux qui sont au contact des défis et des réalités que nous devons aussi relever. Et je sais, par la présence nombreuse de tous ces élus, de tous ces Maires de tous les continents, le désir aussi d'un certain nombre de pays, de territoires qui sont plus loin de la Francophonie, mais qui sont aussi des territoires en crise et qui nous ont dit : « ouvrez nous la porte parce qu'on a envie de voir ce que vous faites dans cette Francophonie », je pense notamment au Kurdistan Irakien, je veux saluer nos amis du Kurdistan Irakien d'être Observateur dans cette AIMF parce qu'ils sont là aussi pour nous apprendre et travailler ensemble. Je crois que ce que nous faisons ici, avec cette COP des Villes et cette Assemblée générale de l'AIMF, c'est une œuvre utile. Une œuvre utile pour nos concitoyens.

Je vais conclure en vous disant que nous sommes des générations aux responsabilités. Nous avons, les uns et les autres, du pouvoir. Du pouvoir d'agir. Du pouvoir de faire. Je pense que la meilleure façon d'utiliser le pouvoir c'est vraiment d'agir et de faire. D'agir pour les autres et de se dire, comme le disent les Anglophones, à la fin du jour, cela aura été un peu utile. Je crois que ce que nous sommes en train de faire ici va être très utile.

Merci à vous.

### Son Exc. Monsieur Kobenan ADJOUMANI Ministre d'État Ministre de l'Agriculture et du Développement rural

Monsieur l'Inspecteur général d'État,

Excellence Madame Anne HIDALGO, dynamique et dévouée Maire de Paris, Présidente de l'AIMF,

Monsieur le Ministre-Gouverneur d'Abidjan,

Messieurs les Ministres-Gouverneurs,

Monsieur le Ministre François Albert AMICHIA, Maire de Treichville,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeur.e.s, Chef.fe.s de mission diplomatique,

Monsieur le Préfet d'Abidjan,

Monsieur le Représentant de Madame la Secrétaire générale de la Francophonie,

Honorables Député.e.s, Vénérables Sénateur.rice.s,

Mesdames et Messieurs les Conseiller.ère.s économiques et sociaux,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Honorables Chefs traditionnels, vénérés Chefs religieux,

Mesdames et Messieurs les Directeur.rice.s généraux, Directeur.rice.s centraux et Chef.fe.s de service,

Honorables invité.e.s, Mesdames et Messieurs,

Son Excellence Monsieur ACHI Patrick, Premier Ministre et Chef du gouvernement, empêché, m'a chargé de vous livrer le message qui suit :

« Après la COP 15 que notre pays a abrité récemment, du 9 au 20 mai 2022, Abidjan, notre capitale économique est encore l'heureuse élue choisie par l'Association Internationale des Maires Francophones, pour organiser à la fois son congrès et la COP des Villes, cette initiative noble lancée par la Ville de Paris qui place les élus locaux et autres gestionnaires de la cité au cœur du débat de la lutte contre le changement climatique.

L'AIMF, le plus grand réseau de villes internationales francophones, depuis plus de 40 ans, fidèle à son credo, « réunir les destins, respecter les diversités », agit chaque jour pour mettre en place des solutions concrètes de l'échelon local car convaincu que l'avenir se construit ensemble et pour chacun.

Madame le Maire de Paris et Présidente de l'AIMF, du 26 au 28 novembre 2012, pendant que la Côte d'Ivoire sortait d'une grande crise politique, votre réseau a tenu à Abidjan, sa deuxième Assemblée générale autour du thème « Villes, dialogue interculturel et paix ». Dix ans après, vous êtes de retour à Abidjan, cette fois-ci dans un contexte nouveau, la Côte d'Ivoire en chantier, sur la voie du développement et en plein essor économique pour tenir votre 42<sup>ème</sup> Assemblée générale sur le thème « Renouveler les liens entre la nature, les sociétés humaines et les villes, une voie pour maîtriser les risques et conjurer les peurs ».

L'enjeu majeur de cette importante rencontre qui rassemble ce jour plus de 400 participants venant de 38 pays du monde entier est le partage d'expérience, la recherche de solutions efficaces pour organiser la lutte contre les changements climatiques qui menacent nos efforts de développement et la survie de l'humain.

La Côte d'Ivoire, notre pays, prend une part active dans cette lutte, par des actions concrètes, relayées sur le terrain par des collectivités territoriales dans un cadre de construction vertueuse et durable, d'une qualité de vie

à la fois pour le citoyen et au profit du citoyen. En choisissant Abidjan, notre capitale économique pour votre congrès, vous offrez l'occasion à notre pays la Côte d'Ivoire de poursuivre les pistes de réflexion et les chantiers entamés pendant la COP 15. En effet, au cours de cet événement de portée internationale, tous les experts réunis en Abidjan, ont rappelé les menaces de la désertification et son impact sur les flux de populations. La convergence des réflexions menées sur le sujet a permis d'arrêter 38 décisions notamment sur les régimes fonciers, les migrations et le genre, renforçant ainsi le rôle des terres dans la résolution des crises multiples.

Abidjan, pour sa part, s'est engagée à accélérer la restauration d'une importante partie des terres dégradées, d'ici à 2030. Outre l'engagement sur les terres dégradées qui met en avant l'implication des femmes, la COP 15 s'est aussi engagée à renforcer la résilience face à la sécheresse, en identifiant l'extension des zones arides, combattre les tempêtes de sable et de poussières et d'autres risques de catastrophes croissantes et s'attaquer aux migrations forcées et aux déplacements provoqués par la désertification et la dégradation des terres.

L'initiative d'Abidjan que nous avons lancée à l'ouverture de la COP 15, intègre bien la vision stratégique de protection des terres et de préservation des forêts en prenant en compte quatre composantes à savoir, la lutte contre la déforestation et sur la restauration de nos forêts; l'amélioration de la productivité agricole; l'optimisation de la chaîne des valeurs actuelles pour les rendre plus durables; enfin, l'identification de chaînes de valeurs futures

Mesdames et Messieurs les Maires, Présidents de Région et de Cité,

Ce congrès de l'AIMF est le vôtre. Votre implication personnelle dans les panels, ateliers et Assemblée générale aidera à trouver des solutions appropriées à la problématique du changement climatique qui menace notre planète. Vous connaissez mieux vos territoires et vos populations. C'est pourquoi votre rôle au premier plan de la lutte contre le réchauffement climatique est plus qu'important. Le gouvernement ivoirien, soucieux de mobiliser les meilleures pratiques dans la lutte contre le dérèglement climatique, engage les villes à se doter de plan climat comme l'a fait cette année le District Autonome d'Abidjan avec le concours du C40 que nous tenons à saluer pour son leadership dans ce domaine.

Assurément, la mobilisation au niveau mondial constitue une lueur d'espoir pour une conscientisation accrue de nos populations dont vous êtes les premiers vecteurs d'encadrement. Cher.ère.s expert.e.s et cher.ère.s participant.e.s, vous qui êtes venu.e.s de très loin, recevez au nom de toute l'équipe gouvernementale mes cordiales et fraternelles salutations. A toutes et à tous, soyez les bienvenu.e.s, vous êtes chez vous en Abidjan.

La problématique des changements et du réchauffement climatique, de la désertification, de la déforestation, sont des phénomènes connus de vos différents pays. Ces phénomènes prennent de l'ampleur et menacent de plus en plus nos territoires et nos populations. C'est pourquoi, vos réflexions, le partage de vos expériences et bonnes pratiques sont nécessaires au succès de ce rendez-vous d'Abidjan ».

Je vous remercie de votre bien aimable attention.

### Madame Arlande JOERGER Fondatrice de EwoSmart



### Remise du Prix de la Femme francophone 2022

Arlande JOERGER est élue. Entrepreneur franco-béninoise engagée, qui a pour ambition de remettre la nature au cœur des espaces urbains et péri-urbains. Fondatrice de la solution EwoSmart incubée à Strasbourg (France), elle développe le numérique au service du verdissement des villes. Objectif ? faciliter le monitoring des espaces verts et diffuser des pratiques sobres et écologiques. Un engagement pour défendre ses convictions pour la vie, la nature, la justice écologique qui n'ira pas sans justice sociale!

Avant de donner la parole à Arlande JOERGER, la Présidente souhaite remercier Pierre BAILLET et toutes celles et ceux qui ont pensé ce Prix de la Femme Francophone. Cette Association est très engagée dans le leadership féminin. La Présidente rappelle qu'elle croit beaucoup au rôle des femmes dans les pouvoirs locaux, dans les associations, dans les pouvoirs nationaux, partout où elles peuvent faire bouger la société. Elle donne la parole à Arlande JOERGER en rappelant qu'elle est très fière qu'elle fasse partie des Ambassadrices.

« Merci beaucoup. C'est un honneur et j'en mesure le poids. Merci pour cette distinction. Je ne serai pas aussi douée que Messieurs les Ministre, Maire et Gouverneur, pour l'exercice du protocole. Veuillez m'en excuser.

Madame la Présidente de l'AIMF, Maire de Paris, merci. Merci à toute l'équipe de l'AIMF. Vous savez, j'ai 35 ans. Je suis encore parmi les jeunes, encore un peu. Et vous savez, on a, je ne vais pas dire, on a un peu perdu espoir en la politique. On a quelques doutes en l'opérationnalité des actions. On se demande, à la fin des discours et des slogans, où commencent les actions ?

Et j'ai eu la chance, j'ai eu le plaisir, lorsque j'intervenais la première fois lors d'une rencontre sur la diaspora, invitée par l'AIMF, de me rendre compte qu'il y a une association. Le mot association n'est pas réducteur mais je dirais plus loin, une entité, capable de toucher de près les problématiques du terrain.

Quand j'étais petite, on me demandait « qu'est-ce que tu veux être plus tard ? Et je disais, je veux être Présidente du Bénin -et je salue le Président du Bénin. En grandissant je ne voulais plus être Présidente. Et maintenant, si l'on me demande si le pouvoir m'intéresse je dirais non absolument pas car l'opérationnalité m'intéresse. Mais par contre je salue le travail des maires. Bien sûr, Messieurs les Ministres et Gouverneurs, je salue votre travail et je salue aussi les mots échangés par le Ministre-Gouverneur lorsqu'il a dit « nous sommes frères ». Je vais le reprendre si vous me le permettez.

Cher.ère.s ami.e.s, frères et sœurs, merci pour votre accueil. Akwaba.

Si vous me le permettez, je me présente. Je m'appelle Arlande JOERGER, et c'est comme ça que je me présente en général. Et aujourd'hui, je vais un peu changer la donne. J'ai laissé mes cheveux un peu afro pour valoriser mon identité, j'ai laissé ce collier un peu imposant à mon cou parce que je me suis dit que l'or doit être un peu plus près du cœur que du cerveau. N'est-ce pas ?

Je vais me présenter autrement. Je m'appelle aussi Fifonsi M. AROUKOUN épouse JOERGER et s'il y a des Béninois dans cette salle, ils comprendront ce que je veux dire par là : la richesse que nous avons, elle est unique, elle est diverse et c'est la force de cette diversité qui la rend si particulière.

De grâce, n'effaçons pas notre identité, notre unicité. Par contre, conjuguons-là avec celle des autres pour faire de ce monde le tableau riche qu'il doit être.

Je raconte rapidement une petite histoire et je lâcherai le micro : je suis une femme de 35 ans comme je l'ai dit. J'avais 5 ans lorsque j'ai quitté le Bénin pour rejoindre la France, une très belle terre d'accueil. Je quittais le Bénin parce que j'avais des oncles et des tantes qui voyageaient de ça et de là et j'avais envie de faire pareil. Je voyais un avion qui traversait le ciel et je disais moi aussi j'ai envie d'essayer. Et puis je suis arrivée en France, j'ai été accueillie en Alsace. A l'époque, c'était la région Alsace. Aujourd'hui les régions ont changé de découpage sur le territoire français. Et en étant en Abidjan, je suis fière. Fière d'être de cette diaspora. Fière d'être la personne qui aujourd'hui va vous parler d'Alsace alors que nous sommes à Abidjan. Fière d'être celle qui a immigré et l'immigration c'est aussi ça, une personne qui peut faire aussi rayonner votre région au-delà de ses murs. C'est une personne qui peut faire savoir toute la dynamique régionale qui existe en Alsace pour faire de moi ce que je suis aujourd'hui. Je ne suis pas particulière, ni plus intelligente que qui que ce soit. J'ai peut-être eu la chance ou la grâce d'être au bon endroit, au bon moment. Donc cette petite fille de 5 ans et devenue cette femme de 35 ans. Cette femme, bénino-française ou franco-béninoise, peut importante le sens. Ici en Afrique, on dit qu'il faut au moins tout un village pour faire un enfant, j'ai la chance d'avoir un village hyper élargi, qui s'en va du Sud jusqu'au Nord, d'Est en Ouest. Et c'est ce que vous représentez, chacun, ici présent. La jeunesse a besoin de vous. La jeunesse a besoin qu'après les slogans, les actions commencent. La jeunesse a besoin que vous preniez des décisions. Nous parlons de dérèglement et je suis engagée dans le dérèglement climatique. C'est le métier de mon entreprise. J'ai décidé de monter une start-up qui s'est engagée pour communiquer des informations et des recommandations pour préserver les ressources naturelles dans nos villes, parce que nous en avons besoin pour la qualité de vie mais en dehors aussi. C'est un outil numérique, ce n'est pas le numérique qui nous sauvera, mais là au moins, cela a l'avantage de communiquer des informations précises pour agir avec précision et économiser les ressources. Mais, au-delà du climat, ce qui m'importe le plus, c'est la vie. Je dirais que ce qui m'importe le plus, c'est l'espérance.

Je dis stop! Il n'y a pas de lutte pour le climat sans justice sociale. Il n'y aura pas de lutte pour le climat tant que certaines industries se gaveront de centaines et de centaines de milliards de chiffres d'affaires chaque année alors que les femmes en bout de chaîne de valeur ne sont payées que des centimes de l'heure.

Merci pour votre accueil. Merci pour vos mots. Au plaisir de vous retrouver. »





### 42ème Assemblée générale

En raison de l'empêchement de la Présidente, le Secrétaire permanent rappelle à l'ensemble des membres, en présentiel ou en visioconférence, que le dossier a été transmis par voie électronique.

### 1. Mise à jour de la liste des membres

Changements depuis la dernière Assemblée générale (Juillet 2021) Liste établie au 17/06/22, en fonction des informations transmises par les villes

#### Villes

- ✓ Agadez, Niger, M. Abdourahamane Elhadji Aboubacar touraoua, a remplacé M. Boukari Mamane
- ✓ Agadir, Maroc, M. Aziz Akhannouch, Maire, a remplacé M. Salah El Malouki
- ✓ Alexandrie, Egypte, M. Mohamed ElSherif, Gouverneur, a remplacé M. Abdelaziz Konsowa
- Alger, Algérie, Mme Mahdia Benghalia, Présidente de l'Assemblée populaire communale, a remplacé M. Abedlehakim Bettache
- ✓ Bambey, Sénégal, M. Assane Dia, Maire, a remplacé M. Gana Mbaye
- 🗸 Banfora, Burkina Faso, Mme Nizinga Assita Palm Nacro, Préfet du département a remplacé M. Aboubakar Héma
- ✓ Bangangté, Cameroun, M. Eric Niat, Maire, a remplacé M. Jonas Kouamouo, décédé
- ✓ Battambang, Cambodge, M. Lou Sok, Gouverneur, a remplacé M. Rattanak Nguon
- ✓ Blagoevgrad, Bulgarie, M. Ilko Stoyanov, Maire, a remplacé M. Rumen Georgiev Tomov qui avait avait succédé à M. Atanas Kambitov
- ✓ Bujumbura, Burundi, M. Jimmy Hatungimana, Maire, a remplacé M. Freddy Mbonimpa
- ✓ Butembo, Rép. dém. du Congo, M.Roger Mowa, Maire, a remplacé M. Silvain Mbusa Kanyamanda
- ✓ Casablanca, Maroc, Mme Nabila Rmili, Présidente du Conseil de la ville a remplacé, M. Abdelaziz El Omari
- ✓ Dakar, Sénégal, M. Barthélémy Dias, Maire, a remplacé Mme Soham El Wardini
- ✓ Dédougou, Burkina Faso, M. Ourobè Dioma, Préfet, a remplacé M. Karim Lomboza Kondé
- ✓ Diffa, Niger, Mme Barmou Asmaou Kanta, Maire,a remplacé M. Malam Brah Mamadou
- ✓ Djibouti, Djibouti, M. Said Daoud Mohamed, Maire, a remplacé Mme Fatouma Awaleh Osman
- ✓ Dosso, Niger, M. Abdou Madougou, Maire, a remplacé M. Idrissa Issoufou
- ✓ Essaouira, Maroc, M. Tarik Ottmani, Maire, a remplacé M. Hicham Jebbari
- 🗸 Fès, Maroc, Dr Abdeslam El Bakkali, Maire, a remplacé M. Driss El Azami El Idrissi
- ✓ Fomboni, Comores, M. Abdallah Abdoul Mouhaiminou, Maire, a remplacé M. Zoubeir Hassanali
- ✓ Genève, Suisse, Mme Marie Barbey-Chappuis, Maire, a remplacé Mme Frédérique Perler
- ✓ Goma, Rép. dém. du Congo, M. François Kabeya, Maire, a remplacé M. Thimotée Muissa Kense
- ✓ Guédiawaye, Sénégal, M. Ahmed Aïdara, Maire, a remplacé M. Aliou Sall
- → Hanoi, Vietnam, M. Chu Ngoc Anh, Président du Comité populaire, a remplacé M. Nguyen Duc Chung

- ✓ Hué, Vietnam, M. Vo Le Nhat, Président du Comité populaire, a remplacé M. Hoang Hai Minh
- ✓ Kampot, Cambodge, M. Thonin Mao, Gouverneur, a remplacé M. Cheav Tay
- ✓ Kaolack, Sénégal, M. Serigne Mboup, Maire, a remplacé Mme Mariama Sarr
- ✓ Kédougou, Sénégal, M. Ousmane Sylla, Maire, a remplacé M. Mamadou Hadji Cissé
- ✓ Libreville, Gabon, Mme Marie Christine Mba N'Dutume, Maire, a remplacé M. Eugène Mba
- 🗸 Limbe, Cameroun, M. Paul Efome Lisombe Mbole Ngale, Maire, a remplacé M. Motanga Andrew Monjimba, décédé
- Mahajanga, Madagascar, Mme Tonganirina Zafiarinefo Velomary, Présidente de la Délégation spéciale, a remplacé M. Mokhtar Salim Andriatomanga
- ✓ Maradi, Niger, M. Pacachatou Mourtala, Maire, a remplacé M. Ibrahim Miko
- 🗸 Marrakech, Maroc, Mme Fatima-Zahra Mansouri, Maire, Présidente du Conseil communal, a remplacé M. Mohamed Larbi Belcaïd
- √ Meknès, Maroc, M. Jaoua Bahaji, Maire, Président du Conseil communal, a remplacé M. Abdellah Bouanou
- ✓ Montreux, Suisse, M. Olivier Gfeller, Syndic, a remplacé M. Laurent Wehrli
- √ Moroni, Comores, M. Abdoulfatah Said Mohamed, Maire, a remplacé, M. Hassan Mohamed Halidi
- Musanze, Rwanda, M. Janvier Ramuli, Maire, a remplacé Mme Jeannine Nuwumuremyi
- N'Djamena, Tchad, M. Ali Haroun, Maire, a remplacé M. Ibrahim Wang Laouna Foullah, qui avait succédé à M. Oumar Boukar
- ✓ Niamey, Niger, M. Oumarou Dogari Moumouni, Maire, a remplacé M. Mouctar Mamoudou
- Nioro du Rip, Sénégal, M. Momath Ba, Maire, a remplacé M. Abdoulaye Ba
- Nyagatare, Rwanda, M. Stephen Gasana, Maire, a remplacé M. David Claudian Mushabe
- ✓ Tripoli, Libye, M. Ibrahim Al-Khalifi, Maire, a remplacé M. Abdlrauf Beitelmal
- √ Oran, Algérie, M. Amine Allouche, Président de l'Assemblée populaire communale, a remplacé M. Nourreddine Boukhatem
- √ Ouagadougou, Burkina Faso, M. Boureima Sawadogo, Haut-Commissaire, a remplacé M. Armand Roland Pierre Béouindé
- ✓ Podor, Sénégal, M. Mamadou Racine Sy, Maire, a remplacé Mme Aïssata Tall Sall
- ✓ Québec, Canada, M. Bruno Marchand, Maire, a remplacé M. Régis Labeaume
- ✓ Rabat, Maroc, Mme Asmaa Rhlalou, Maire, a remplacé M. Mohammed Sadiki
- ✓ Repentigny, Canada, M. Nicolas Dufour, Maire, a remplacé Mme Chantal Deschamps
- Rubavu, Rwanda, M. Ildephonse Kambogo, Maire, a remplacé M. Gilbert Habyariman
- ✓ Rusizi, Rwanda, Dr Anicet Kibiriga, Maire, a remplacé M. Ephrem Kayumba,
- Skopje, Macédoine du Nord, Mme Danela Asovska, Maire, a remplacé M. Petre Shilegov
- ✓ Tanger, Maroc, M. Mounir Lymouri, Maire, a remplacé M. Bachir Abdellaoui
- ✓ Thiès, Sénégal, M. Babacar Diop, Maire, a remplacé M. Talla Sylla
- ✓ Tigzirt sur mer, Algérie, M. Mourad Argradj, Maire, a remplacé M. Moussa Abbou
- ✓ Vernier, Suisse, M. Gian-Reto Agramun, Maire, a remplacé M. Martin Staub
- Vientiane, Laos, M. Atsaphangthong Siphandone, Gouverneur, a remplacé M. Sinlavong Khoutphaythoune
- ✓ Ziguinchor, Sénégal, M. Ousmane Sonko, Maire, a remplacé M. Abdoulaye Baldé
- ✓ Zinder, Niger, M. Abdoulrahim Balaraba, Maire central, a remplacé M. Mahaman Bachir Sabo
- ✓ Zouerate, Mauritanie, Mme Salka Mohamed, Maire, a remplacé feu El Mami ould Salek

### Associations

- Association pour la promotion de l'intercommunalité dans le département de l'Alibori (APIDA), Bénin, M. Seydou Bary Tidjani, Président,
   a remplacé M. Bio Sarako Tamou
- Association nationale des communes de Guinée, M. Mamadou Aliou Laly Diallo, Président pi, a remplacé M. Mamadou Drame, décédé
- 🗸 Association francophone des municipalités du Nouveau Brunswick, Canada, M. Yvon Godin, Président, a remplacé M. Michel Soucy
- ✓ Fédération canadienne des municipalités, Canada, Mme Joanne Vanderheyden, Présidente, a remplacé M. Frizzell Garth
- 🗸 Union des municipalités du Québec, Canada, M. Bernard Sévigny, Président, a remplacé Mme Suzanne Roy

Resolution n	1 de i	Assemblee	generale

☐ Cette résolution est une information, elle n'appelle pas au vote.

### 2. Approbation du compte rendu de la 41<sup>ème</sup> Assemblée générale tenue le 21 juillet 2021 à Kigali

Sans remarque de l'Assemblée, le Secrétaire permanent remercie au nom de l' AIMF, le Ministre Gouverneur du District d'Abidjan, pour l'accueil qui a été réservé aux membres et passe au point suivant.

#### Résolution n° 2 de l'Assemblée générale

Le compte rendu de la 41<sup>ème</sup> Assemblée générale tenue à Kigali, le 21 juillet 2021, est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

### Rapport d'activité 2021 présenté par le Secrétaire général

En l'absence du Secrétaire général, Ministre-Gouverneur du District d'Abidjan, le Secrétaire permanent donne la parole à Monsieur Vincent Kouaho N'CHO, pour lecture du rapport.

« Face aux crises sanitaire, sécuritaire et climatique qui perdurent, l'AIMF a affirmé durant l'année 2021 sa capacité de résilience. Le soutien de ses membres et des équipes techniques a joué, dans ce contexte, un rôle essentiel. Les élus locaux et nationaux ont été présents lors des manifestations de Namur, de Kigali, de Bordeaux. Les experts fonctionnels territoriaux ont maintenu la dynamique de la coopération décentralisée. Ce bilan donne une réalité à l'utilité de l'institution et a eu pour conséquence concrète la reconduction, sans difficultés, des contrats de partenariats financiers avec Paris, avec la France, avec la Wallonie, avec l'Union européenne.

Nous avons convaincu par le caractère pragmatique de nos partenariats, par notre capacité à mobiliser les élus locaux, les élus nationaux, les représentants des États et de la société civile. Avec l'appui des dizaines de projets de terrain que nous gérons chaque année, nous nous trouvons dans une position unique pour comprendre les attentes, les défis et les opportunités relatifs au développement durable des territoires dans leur diversité géographique et humaine.

Nous avons développé une démarche patiente pour favoriser l'inclusion sociale, pour bâtir des espaces de confiance et de cohésion sociale. Surtout, nous avons recherché les voies et moyens pour apporter une réponse adaptée aux défis les plus urgents qui caractérisent notre monde. Qu'il s'agisse de paix comme dans les Grands Lacs, de développement durable comme au Cameroun, d'inégalités et de jeunesse comme au Maghreb, de migration ou de numérique comme au Cambodge, de patrimoine comme au Bénin. Ce sont-là les fondements de la diplomatie des territoires qui vient en appui à celle des États, notamment pour la diplomatie climatique.

L'initiative qui est la nôtre d'organiser la première Cop des Villes est un exemple de notre engagement, de notre volonté de placer le Maire au centre des luttes pour le changement au niveau des territoires. Et ce combat, nous le menons avec nos États, avec les organisations internationales, en suscitant toujours plus de confiance dans l'action qui est la nôtre. Et pour nous soutenir dans cette politique d'ouverture, nous avons résolument changé de politique de communication qui n'est plus centrée sur les seules actions que nous finançons mais sur la globalité des actions que conduisent les villes, et cela dans ce qu'elles ont de plus pertinent. Notre site internet est devenu le journal numérique des villes. Nous lançons aussi un nouveau site sur l'urbanisme, réflexion essentielle dans la lutte contre le changement climatique. Et, pour répondre aux attentes de la jeunesse, nous avons à présent un autre nouveau site internet sur les communautés locales d'innovation. Enfin, pour donner

d'ores et déjà une suite concrète à la COP des Maires, nous allons élaborer un programme d'appui aux solutions d'un urbanisme « bas carbone ».

Mais, cette fierté de faire et d'être, ne nous a jamais fait oublier l'importance, la force du multilatéralisme et nos bailleurs sont là pour l'illustrer. Ils actent nos engagements, notre volonté de faire, notre transparence.

Merci. »

Avant de procéder à l'adoption du rapport présenté par le Secrétaire général par intérim, le représentant du Maire de Praia prend la parole pour indiquer qu'il lui est difficile d'adopter le rapport car il vient seulement de recevoir le dossier. A cet effet, il indique que les documents doivent être transmis en amont afin qu'ils doivent être consultés. Ce à quoi, le Secrétaire général par intérim propose de ne plus remettre les documents au format papier. Le Secrétaire permanent rappelle que les documents qui composent les dossiers du Bureau et l'Assemblée générale sont envoyés par voie électronique 3 semaines avant les manifestations. Il propose qu'un accès aux documents sur le site internet de l'AIMF soit mis en place.

Le rapport est salué par l'ensemble des membres présents et en ligne.

### Résolution n° 3 de l'Assemblée générale

- ☐ Le rapport d'activité 2021 est approuvé à l'unanimité par l'ensemble des présents et des représentés.
- ☐ Le programme d'appui aux solutions d'un urbanisme bas carbone va être mis en œuvre par :
  - la mise en place d'une émission magazine radio
  - la mise en œuvre de tables ronde sur la thématique « ville décarbonée » et « ville végétalisée »
  - le lancement du Prix de la ville bas Carbone

### 4. Rapport sur l'exécution du budget 2021 et présentation des comptes

En raison de problème technique, le Secrétaire permanent donne la parole au Bourgmestre de Namur, Maxime PREVOT, qui assure ainsi l'intérim du Trésorier. Celui-ci excuse l'absence du Bourgmestre de Liège, testé positif à la Covid.

« S'agissant de l'exécution du Budget 2021, deux remarques majeures méritent d'être apportée à l'attention des membres.

La première remarque tient au niveau de nos activités par la reprise des fonds dédiés votés lors de précédents Bureaux. Nos investissements sont toujours supérieurs à nos recettes et à nos prévisions. Un signe particulièrement positif, mais un signe qui prouve que notre démarche de n'intervenir qu'à la demande des autorités concernées, est bien plus porteuse que celle qui consiste à projeter des programmes conçus hors des territoires. Elle permet de mener à bien les opérations votées, qui mobilisent les équipes locales.

La seconde remarque concerne le seul fonctionnement, dont les recettes se sont affaissées de 13 %. Un très mauvais signal que le secrétariat permanent a bien assumé puisque ses activités, y compris celles liées à ses fonctions de représentation et d'animation, ont été remarquées.

Il est donc important, si nous souhaitons maintenir ce lien personnel, j'allais dire affectif, entre le secrétariat permanent et les villes, notamment celles qui accueillent nos manifestations, nous en avons en moyenne 10 par mois, que la ville d'accueil s'investisse pour épauler l'équipe permanente. Si cette tradition se meurt, le secrétariat permanent devra se tourner vers des sociétés privées qui se substitueront à nous pour l'organisation de nos manifestations. Avec pour conséquence, une forte augmentation du coût et la perte de cet esprit de famille, en capacité d'apporter des réponses aux attentes de nos collègues.

Je vous demande d'adopter les résultats du budget 2021 tel qu'il vous est présenté dans la note jointe au dossier. Vous remarquerez que les recettes du budget d'investissement augmentent de 30 % par rapport aux prévisions et que les dépenses d'investissement ont été supérieures de 45 % à nos prévisions. Les crises sécuritaires et sanitaires n'ont eu aucun impact sur le développement du réseau ».

Suite à cette intervention, le Secrétaire permanent interroge à nouveau l'assemblée sur la nécessité d'imprimer les dossiers. Les membres souhaitent toujours qu'une version papier leur soit remise en plus de la transmission par voie électronique.

### Résolution n° 4 de l'Assemblée générale

Le rapport sur l'exécution du budget 2021 est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

#### Résolution n° 5 de l'Assemblée générale

Les participants ont souhaité disposer une version imprimée des documents qui composent le dossier de l'Assemblée générale.

### 5. Adoption du projet de budget 2023

Le Trésorier par intérim rappelle que le programme financé par la Fondation Bill et Melinda Gates étant terminé en 2022, le budget prévisionnel 2023 ne prend plus en compte ce partenariat, en dépit des négociations en cours avec cette fondation.

Le total des produits est évalué à 7 576 800 €, contre 7 615 800 € dans le prévisionnel 2022.

Le prévisionnel des charges de fonctionnement du secrétariat permanent passe de 1 242 800 € en 2022, à 1 118 800 € pour 2023. Une baisse liée essentiellement aux charges de personnel.

Quant aux prévisions de recettes, celles-ci devraient atteindre 6 280 000 €, en raison d'une part, de la dynamique générée par le Fonds de coopération et l'implication plus importante de la Wallonie dans ce budget, d'autre part, du soutien constant du ministère français des Affaires étrangères.

Le ratio entre le fonctionnement du Secrétariat permanent et le budget prévisionnel global reste stable à 15 % et s'établit contre 16 % dans le prévisionnel 2022.

La dynamique de solidarité reste le marqueur le plus fort de notre institution.

CHARGES	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
CHARGES GLOBALES DE FONCTIONNEMENT (1+2)	1 358 800	RESSOURCES GLOBALES DE FONCT (1)	1 358 800
60 - Achats	20 000	74 - Subventions d'exploitation	1 081 800
Achats matières et fournitures	20 000	Mairie de Paris	633 000
61 - Services extérieurs	215 000	Ministères Français des Affaires Etrangères	360 000
Locations (loyers+charges/matériel de Bureau)	137 000	UE 7% coûts eligibles supportés/fonc	88 800
Entretien et réparation	65 000		
Assurances	12 000		
Documentation	1 000	75 - Autres produits de gestion courantes	255 000
		756 - Cotisations	250 000
62 - Autres services extérieurs	131 500	758 - Pdts divers de gest.courante	5 000
Rémunération intermédiaires et honoraires	70 000	76 - Produits financiers	4 000
Publicité, publication	25 000	77 - Produits exceptionnels	7 000
Déplacements, missions	34 000	78 - Reprises sur amort et provisions	11 000
Services bancaires, autres	2 500		
63- Impots et taxes	110 000		
Impots, taxes et versements assimilés	105 000		
Autres impots et taxes	5 000		
64- Charges de personnel	545 000		
Rémunération des personnels	350 000		
Charges sociales	180 000		
Autres charges de personnel	15 000		
65- Autres charges de gestion courante	2 300		
66- Charges financières	7 000		
67- Charges exceptionnelles	5 000		
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	80 000		
69 - Impots sur les bénéfices	3 000		
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT (1)	1 118 800		
CHARGES ANIMATION RESEAU (2)	240 000		
.Assemblée Générale, Bureau	150 000		
.Deplac, missions, relat publiques, Inst.Francoph.et Européennes	60 000		
.Cot.adhés.(CGLU collect.locales)	30 000		
65 -CHARGES DIRECTES AFFECTEES AUX ACTIONS DE COOPERATIONS (3)	6 218 000 €	PRODUITS DIRECTES AFFECTEES AUX ACTIONS DE COOPERATIONS (2)	6 218 000 €
. Expertise et études de projets	1 610 000	74 - Subventions d'exploitation	
. Exécution de projet d'équipements publics	2 560 500	FDS DE COOP (Paris, Agences de l'eau, MAEDCI, Autres partenaires)	2 900 000
. Appui et rencontres Internationales	300 000		
. Matériels et logiciels	500 000	Fonds Multilatéral Unique (Quebec, Aff.etrangères)	1 700 000
. Transport d'équipements offerts par les villes	35 000		
. Formation et assistance des élus et collaborateurs	670 000	Union Européenne	1 600 000
. Rémunération mandataire (France, UE)	400 000	Education Nationale (MENESR)	18 000
. Assurances	9 500		
. Documentation	120 000		
. Commissons bancaires	10 000		
. Droits de timbres et divers	3 000		
TOTAL DES CHARGES (1+2+3) en €	7 576 800	TOTAL DES PRODUITS (1+2) en €	7 576 800

### Résolution n° 6 de l'Assemblée générale

☐ Le budget prévisionnel 2023 est approuvé et adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

### 6. Rapport du Commissaire aux comptes

Le Secrétaire permanent rappelle que, comme chaque année, le rapport du Commissaire aux comptes est double. Il y a le rapport sur les comptes annuels et le rapport spécial sur les conventions réglementées qui concerne les projets mis en œuvre dans les villes membres du Bureau.

En exécution de la mission qui a été confiée au Cabinet d'expertise comptable par l'Assemblée générale, l'audit des comptes annuels de l'AIMF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 a été effectué.

Le Commissaire aux comptes certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'AIMF à la fin de cet exercice.

#### Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Il appartient au Commissaire aux Comptes de communiquer, sur la base des informations qui lui ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont ils ont été avisés ou qu'ils auraient découvertes à l'occasion de leur mission, sans avoir à se prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il appartient à l'Assemblée générale, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Ils ont mis en œuvre les diligences qu'ils ont estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, le Commissaire aux Comptes a été avisé des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

#### • Convention pluriannuelle avec la ville de Paris

Personne concernée : la Présidente, Madame Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Nature et objet : convention triennale 2020-2022 relative aux relations entre la Mairie de Paris et l'AIMF.

Modalités : la Ville de Paris financera une partie du fonds de coopération et des coûts de fonctionnement de l'AIMF. Le montant de la subvention s'élève à 1 633 000 €.

### • Convention avec la ville de Brazzaville, relative à la culture

Personne concernée : le Maire de Brazzaville, Monsieur Dieudonné Bantsimba.

Nature et objet : convention du 10 mars 2021 concernant la transformation du cercle culturel de Poto-Poto en pôle culturel, artistique et citoyen.

Période de mise en œuvre d'un an.

Modalités : l'estimation totale du montant du projet est de 772 000 €. La contribution de l'AIMF est de 315 000 €.

#### • Convention avec la ville de Cotonou, relative au développement économique

Personne concernée : le Maire de Cotonou, Monsieur Luc Atrokpo.

Nature et objet : convention du 25 octobre 2021 concernant un projet de fournitures des services numériques aux citoyens à Cotonou.

Période de mise en œuvre sur 2 ans.

Modalités : l'estimation totale du montant du projet est de 660 000 €. La contribution de l'AIMF est de 330 000 €.

### • Convention avec la ville de Ouagadougou, relative à l'économie circulaire.

Personne concernée : le Maire de Ouagadougou, Monsieur Armand Roland Pierre Beouinde.

Nature et objet : convention du 22 septembre 2021 concernant la revalorisation de la ceinture verte de Ouagadougou.

Période de mise en œuvre sur 2 ans.

Modalités : l'estimation totale du montant du projet est de 332 000 €. La contribution de l'AIMF est de 270 000 €.

#### • Convention avec la ville de Yaoundé, relative à l'assainissement.

Personnes concernées : le Maire de Yaoundé, Monsieur Luc Messi Atangana.

Nature et objet : convention du 19 janvier 2021 concernant la gestion de structuration de la filière des boues de vidange.

Période de mise en œuvre sur 3 ans.

Modalités : l'estimation totale du montant du projet est de 3 945 000 €. La contribution de l'AIMF est de 300 000 €.

Le Secrétaire permanent informe les membres qu'il ressort des comptes un déficit de 11.733 € et propose de reporter ce déficit sur les reports à nouveau, c'est-à-dire sur les économies réalisées sur les années précédentes.

#### Résolution n° 7 de l'Assemblée générale

Les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2021 et sur les conventions réglementées sont approuvés à l'unanimité des présents et des représentés.

À l'unanimité des présents et des représentés, l'Assemblée décide d'imputer le déficit de 11.733 € sur les reports à nouveau.

### 7. Renouvellement du Bureau

Le Secrétaire permanent énumère la liste des nouveaux membres qui composent le Bureau 2022-2024. Il s'agit des Maires de Paris, Luxembourg, Kinshasa, Tunis, Québec, Nouakchott, Liège, Abidjan, Bamako, Bordeaux, Brazzaville, Casablanca, Cotonou, Dakar, Douala, Genève, Lausanne, Libreville, Marrakech, Montréal, Namur, Marseille, Nice, Phnom Penh, Port-Louis, Saint-Denis de La Réunion, Rabat et Yaoundé.

Cette liste compte 11 femmes sur 28 membres. Le Secrétaire permanent indique que le Bureau s'est réuni afin de procéder à l'élection des postes au sein du Bureau (Président, Vice-Présidents, Secrétaire général et Trésorier).

Certains membres de l'Association, présents, s'interrogent sur les critères de sélection pour siéger au Bureau.

Le Secrétaire permanent rappelle que le Conseil d'Administration porte l'Association et le Secrétariat permanent. Ses membres sont choisis afin qu'ils soient dans le « donner » et non dans le « recevoir ». Les membres du Conseil d'administration doivent exprimer leur solidarité avec les membres de l'AIMF en leur donnant les moyens de se développer, se développer toujours plus, toujours mieux.

Le Conseil d'administration a pour objectif d'appuyer le Secrétariat permanent pour identifier des projets emblématiques et pour obtenir des subventions. Les villes retenues comme membres du Bureau doivent porter le Secrétariat permanent, l'aider à organiser des manifestations internationales, l'appuyer auprès de la Commission européenne, des Banques d'Afrique centrale ou Occidentale ou la Banque Africaine de Développement ou d'autres grands organismes de développement pour obtenir des subventions.

Pour répondre aux différentes interrogations sur les critères de sélection pour intégrer le Bureau, le Secrétaire permanent rappelle qu'une ville doit s'interroger sur sa capacité à renforcer la solidarité au sein du réseau, à l'AIMF et surtout comment aider le Secrétariat permanent à être plus efficace, plus actif, et à se développer encore et toujours plus.

Le Secrétaire permanent indique enfin que la plupart des villes membres du Bureau, sont des villes fondatrices de l'Association, telles que Paris, Québec, Nouakchott ou Abidjan.

Concernant la présence de Gouverneurs au Bureau, le Vice-Gouverneur d'Abidjan explique le rôle des maires et celui des vice-gouverneurs. Abidjan étant une collectivité qui regroupe les fonctions déconcentrées et les fonctions de collectivités. Les Maires et les Présidents de région ont chacun leur rôle. De plus, Abidjan a la particularité d'être membre fondateur de l'Association.

Le Secrétaire permanent informe l'Assemblée que pour le prochain renouvellement du Bureau, un appel à candidature sera transmis aux membres de l'Association. Il insiste sur le fait que deux membres fondateurs seront toujours maintenus dans leur fonction : Québec et Paris.

Le Secrétaire permanent énumère quelques critères de sélection qui pourraient être retenus : être à jour de sa cotisation, la capacité d'autonomie, contribuer à la recherche d'appuis financiers, participer à la représentation du réseau.

### Résolution n° 8 de l'Assemblée générale

☐ La nouvelle composition du Bureau est approuvée à l'unanimité par les membres de l'Association présents et représentés.

### <u>Présidente</u>:

Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris

<u>Vice-Présidents</u>:

 $M.\ Gentiny\ NGOBILA\ MBAKA,\ Gouverneur\ de\ Kinshasa$ 

Mme Lydie POLFER, Bourgmestre de Luxembourg

Mme Fatimetou ABDEL MALICK, Présidente du Conseil régional de Nouakchott

M. Bruno MARCHAND, Maire de Québec

Mme Souad BEN ABDERRAHIM, Maire de Tunis

<u>Vice-Président / Secrétaire général</u> :

M. Robert MAMBE BEUGRÉ, Ministre-Gouverneur du District autonome d'Abidjan

<u>Vice-Président / Trésorier</u> :

M. Willy DEMEYER, Bourgmestre de Liège

#### Membres:

- M. Adama SANGARE, Maire central du District de Bamako
- M. Pierre HURMIC, Maire de Bordeaux
- M. Dieudonné BANTSIMBA, Maire de Brazzaville
- Mme Nabila RMILI, Maire, Présidente de la Commune de Casablanca
- M. Luc Sétondji ATROKPO, Maire de Cotonou
- M. Barthélémy DIAS, Maire de Dakar
- M. Roger MBASSA NDINE, Maire de Douala
- M. Sami KANAAN, Maire de Genève
- M. Grégoire JUNOD, Syndic de Lausanne
- Mme Christine NDUTUME MBA, Maire de Libreville
- Mme Fatima Essahra MANSOURI, Maire, Présidente de la Commune de Marrakech
- M. Benoît PAYAN, Maire de Marseille
- Mme Valérie PLANTE, Mairesse de Montréal
- M. Maxime PREVOT, Député-Bourgmestre de Namur
- M. Christian ESTROSI, Maire de Nice
- M. KHUONG Sreng, Gouverneur de Phnom Penh
- M. Mahfooz Moussa CADER-SAIB, Lord-Maire de Port-Louis
- Mme Asmaa RHLALOU, Maire, Présidente de la Commune de Rabat
- Mme Ericka BAREIGHTS, Maire de Saint-Denis de la Réunion
- M. Luc MESSI ATANGANA, Maire de Yaoundé
- Mme Louise MUSHIKIWABO, Secrétaire générale de la Francophonie
- M. Pierre BAILLET, Secrétaire permanent de l'AIMF

### 8. Admission des nouveaux membres

### Villes membres

- Canada, Terrebonne
- Djibouti, Obock
- Tchad, Kélo
- Maurice, Vacoas-Phoenix

### Associations membres

- Bénin, Association pour le développement des communes du Borgou (ADECOB)
- Bénin, Réseau des femmes élues conseillères du Bénin (ReFEC)

### Membres associés

- Bénin, Kandi
- Bénin, Kétou
- Bénin, Toffo
- France, L'Ile-Saint-Denis

### Résolution n° 9 de l'Assemblée générale

☐ La liste des nouvelles adhésions est approuvée à l'unanimité des présents et des représentés.

# 9. Fixation de la date, du lieu et du thème des prochaines manifestations

2022 Tunis Bureau (en marge du Sommet de la Francophonie)

Thème : « Appui des diasporas à la coopération décentralisée. L'exemple de la

Tunisie »

Date: 17 novembre

2023 Paris Bureau

Date: 28 et 29 avril

Cotonou 43<sup>ème</sup> Assemblée générale

Thème: « Ville, culture et sport »

Date: 18 au 20 octobre

# Résolution n° 10 de l'Assemblée générale

Les villes d'accueil des prochaines rencontres de l'Association sont approuvées à l'unanimité des présents et des représentés.

Avant de clore la 42ème Assemblée générale, le Secrétaire permanent rappelle que les recommandations des ateliers seront disponibles sur le site internet de l'Association.

La séance est levée à 17 h 00.

# **ABIDJAN 2022**



# Synthèses des ateliers

Renouveler les liens entre la nature, les sociétés humaines et les villes : une voie pour maitriser les risques et conjurer les peurs Atelier

# Atelier « Économie circulaire et économie sociale et solidaire »

Présidé par la ville de Bordeaux

ESS (Moyen)	EC (Finalité)
Définitions	
Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises (organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations) dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale qui permettent la juste rémunération des producteurs et le juste prix du consommateur.	L'économie circulaire (EC) propose de repenser nos modes de production et de consommation afin d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles et ainsi limiter les déchets générés. « Produire ce que nous consommons et consommons ce que nous produisons » (Président d'une intercommunalité en Guinée). Un cycle dans lequel les matériaux utilisés sont réinsérés dans l'économie.
Principe	
Si les structures de l'ESS sont extrêmement variées (taille, secteur d'activité, statut), elles respectent toutes plusieurs grands principes de base :  1. Primauté des personnes et de l'objet social sur le capital 2. Utilité collective ou sociale 3. Non-lucrativité individuelle et juste répartition des excédents 4. Gouvernance démocratique 5. Liberté d'adhésion 6. Mixité des ressources	L'EC englobe de très nombreux secteurs d'activités et peut se décliner à travers 7 logiques de production et de consommation complémentaires :  1. Approvisionnement durable 2. Écoconception 3. Écologie industrielle et territoriale 4. Économie de la fonctionnalité 6. Consommation responsable 7. Allongement de la durée d'usage 8. Recyclage
Cadres juridiques	
Les cadres juridiques varient en fonction des pays francophones, il existe des lois ESS dans différents pays (France, Cameroun) et pas dans d'autres (Côte d'Ivoire).	S'il s'agit d'un concept récent, l'économie circulaire rassemble des activités déjà bien ancrées dans les territoires mais il y a peu de lois en la matière.
Ressources	
Source AIMF : Raisonnance « Une économie sociale et solidaire pour des villes inclusives »	Source AIMF : Raisonnance « La ville en économie circulaire »
- L'ESS est un outil de développement du secteur informel	- Faire connaître l'EC en associant le travail des pratiquants
et/ou des activités non suffisamment rentables  - Ensemble d'activités économiques qui concourent au développement local, à la création d'emplois locaux, à la réduction des inégalités/pauvreté, à la lutte contre les discriminations et à l'amélioration des conditions de vie des habitants  - Assurer la compétitivité de l'ESS face à la mondialisation	<ul> <li>(villes) au travail des théoriciens (Universitaires) pour sensibiliser les populations (jeunes, femmes)</li> <li>Lutter contre l'obsolescence programmée/produits jetables</li> <li>Limiter au maximum la consommation de matières premières et éviter le gaspillage des ressources</li> <li>Favoriser l'utilisation des énergies renouvelables et protéger la biodiversité</li> </ul>

## Apport de l'ESS à l'EC

## Apport de l'EC à l'ESS

#### Mots clefs

Intérêt Général; Humain; Démocratie; Liberté; Impacts; Équitable; Co-construction; Transparence; Solidarité; Partage; Flexibilité; Microfinancements; Mutualisation; Territorialisation; Entreprenariat; Inter-communal

Réemploi; Recyclage; Consommation responsable; Production; Intra-communal; Ressources (Eau, Energie...); Assainissement; Agriculture; Collecte; Réduction; Déchets liquides et solides; Composte; Valorisation

#### **Points communs**

Complémentarité ; Institutionnalisation ; Dynamiques ancestrales ; Durabilité ; Local ; Agir ensemble ; Informalité ; Création de richesses ; Environnement favorable ; Recherche de financements ; Marginalisation ; Intelligence Collective ; Industrialisation ; Matérialisation ; Coopération intersectorielle ; Commercialisation ;

#### Temporalité

Du fait de l'ancienneté des initiatives ESS :

- L'EC peut profiter de la popularité de l'ESS pour se faire connaître
- Envisager la création de réseaux d'acteurs tels qui l'en existe pour l'ESS (GSEF, CRESS, REMCESS...)
- L'EC peut s'inspirer des réglementations de l'ESS pour avoir son propre ancrage institutionnel.

Servir de source d'inspiration aux activités d'EC, du fait de l'ancienneté de l'ESS

Du fait du caractère récent du concept EC :

- L'EC peut apporter une vision systémique à l'ESS et l'ouvrir à d'autres domaines
- L'ESS peut compléter ses enjeux économiques et sociaux avec les enjeux environnementaux de l'EC
- Le cadre légal de l'ESS peut être adapté au cadre légal de l'EC Faire innover les activités d'ESS, de fait de la jeunesse des activités d'EC

## Les apports de l'une vers l'autre

#### Travaux de groupes

- L'ESS, économie à visage humain, peut amener les activités
   EC vers l'utilité sociale en remettant l'humain au cœur des activités d'EC > Socialiser / Humaniser l'EC
- La concentration de l'ESS sur l'humain, la collectivité, le bienêtre et l'inclusion permet de créer une nouvelle demande d'activités économiques qui n'étaient pas envisagées auparavant dans l'EC
- L'ESS peut permettre à l'ES de lutter contre les discriminations basées sur le genre à travers une participation inclusive des acteurs communautaires
- L'ESS peut favoriser l'entreprenariat, la diversification des activités de l'économie circulaire, enrichir les filières EC et faire des ponts avec l'économie linéaire
- Renforcer les liens professionnels et sociaux entre les différents acteurs (ex : Mouvement des femmes du Labé en Guinée)
- Former les activités EC sur des outils de coopération et de gouvernance

#### Travaux de groupe

- Amener les activités d'ESS à passer du modèle linéaire au modèle circulaire > Environnementaliser l'ESS
- L'EC est un outil pour concrétiser l'approche sociale et solidaire de l'ESS
- l'EC sert de pont à l'émergence de l'ESS en diversifiant les acteurs institutionnels, les partenaires et les débouchés
- L'EC permet de formaliser des indicateurs fiables et quantifiables pour l'insertion de l'ESS dans le circuit de l'économie durable
- Produire des richesses dans un écosystème viable tout en rallongeant les chaînes d'usages des ressources (Dschang)

## Questionnements

- L'ESS doit-elle être financée par des subventions ou des crédits à taux nuls ?
- Quels sont les outils spécifiques à la prise en compte de l'ESS dans les documents de planification des collectivités ?
- Quelles initiatives et outils les villes peuvent-elles mettre au service de leur territoire ? Quelles responsabilités peuventelles porter ?
- Faut-il attendre d'entrer dans le cadre pour agir ?
- La croissance extensive des villes africaines en générale, entraine la consommation des zones rurales et périphériques et le décloisonnement économique des populations autochtones qui perdent leur territoire jadis utilisé pour l'agriculture. L'absence de compensation entraines des changements pour ces populations, sources de tensions sociales. Comment l'EC peut prendre en charge ce constat ?

## Recommandations

- Inclusion des politiques de l'ESS dans la structure des budgets des communes
- Établir des plans opérationnels consensualiser de 10/15 ans
- Création d'un cadre de concertation / formation dans les
- L'AIMF pourrait être un appui financier aux projets ESS
- Créer un plaidoyer auprès des États pour institutionnaliser l'EC et permettre la mise en place de cadres normatifs
- Identifier les acteurs et établir un système intégré dans la conception, l'implantation, l'évaluation et le suivi des politiques EC

# Renouveler les liens entre la nature, les sociétés humaines et les villes : une voie pour maitriser les risques et conjurer les peurs Atelier

Atelier « Développer des outils de communication et d'information pour la mise en synergie des savoirs et pour porter la réflexion sur l'évolution de la ville »

Yawa Kouigan, *Présidente de la FCT – Faîtière des Communes du Togo*, a brillamment introduit cet atelier sur le thème suivant : « Développer des outils de communication et d'information pour la mise en synergie des savoirs et pour porter la réflexion sur l'évolution de la ville ». Elle a présenté l'acronyme <u>QQQQCP</u>:

Quoi ? Mme la Présidente a rappelé qu'au Togo, l'information est un droit instauré pour le citoyen par la loi n°2019-006 du 26 juin 2019 sur la décentralisation et les libertés locales et que la communication, au sens générique du terme, est de susciter la curiosité, de convaincre et d'emporter l'adhésion et la participation du public visé.

Qui ? Concernant, les collectivités territoriales et leurs réseaux, à l'instar de l'AIMF, les contenus et messages sont adressés à leurs administrés ou à leurs membres. Veut-on parler de changement climatique ? d'assainissement ? de marchés ? de sport ? Veut-on parler aux femmes ? aux jeunes ? aux pratiquants de la chasse ? aux retraités ? aux entrepreneurs ? L'un des principaux défis est justement celui de l'identification minutieuse de toutes les cibles et la modulation du message afin que cela parle à chacun en fonction des circonstances.

<u>Où ?</u> En parlant de nos collectivités territoriales, le premier « où » se confond au ressort géographique ou à l'aire de rayonnement s'il s'agit de réseaux. Mais le « où » inclut également toutes les sphères où notre message doit être porté pour avoir la résonance souhaitée. La caractéristique du « où » c'est donc sa flexibilité mais sa particularité c'est l'ancrage. Il doit forcément se rattacher à un territoire, une ville, une région, un ensemble homogène au départ.

Quand? C'est probablement la grande question de notre temps! Au fur et à mesure que la dictature de l'instantanéité s'impose à nous, il est de plus en plus difficile de prendre du recul, pourtant, nécessaire pour décider du meilleur timing pour orchestrer nos actions. Mais le « quand » n'est pas seulement opérationnel, il est déjà là au niveau stratégique. Madame la présidente salue la temporalité choisie par les équipes de l'AIMF dans l'utilisation du quand : l'adéquation entre les thématiques et le contexte est pour elle saisissant quand on regarde les thèmes retenus pour les trois dernières assemblées générales. S'agissant des membres de l'AIMF, il y a une responsabilité certaine à rester au contact de l'actualité et à tirer tous les bénéfices des outils que le réseau développe déjà, à l'instar des plateformes numériques thématiques.

<u>Comment ?</u> Il s'agit de trouver les mots, les images, les canaux, les codes, les langages qui parlent le mieux au public visé. C'est une phase qui requiert une grande ouverture d'esprit et une capacité d'innovation constante, en même temps qu'une bonne connaissance du contexte et du terrain.

<u>Pourquoi</u> ? Quoi qu'étant le dernier développement de l'acronyme, le pourquoi est en réalité le déclencheur de l'action. Le pourquoi conduit aux motivations premières de l'émetteur du message.

**Franck Kinninvo,** Expert en Communication et en Gouvernance Locale, Président du Réseau des Médias béninois pour la Décentralisation et le Développement Durable, nous a parlé du développement des outils de communication et d'information pour la mise en synergie des savoirs et pour porter la réflexion sur l'évolution de la ville. Bien que chaque collectivité territoriale dispose d'une administration compétente pour accompagner les élus dans la gestion des grandes préoccupations auxquelles les villes sont confrontées, la complexité de l'ingénierie du développement local oblige à un partage d'expériences et d'outils, en un mot, à un partage de connaissances et de savoirs entre les acteurs des villes. Selon lui, il existe trois types de communication au niveau d'une ville :

• <u>La communication institutionnelle</u> qui est une communication d'information, d'adhésion et de promotion des valeurs de la collectivité territoriale ;

- <u>La communication au développement</u> qui structure un dialogue entre les élus locaux et les forces vives de la collectivité en vue de leur participation aux prises de décision ;
- <u>La communication politique</u> utilisée par les élus est à éloigner de la propagande afin de lui donner un contenu plus noble, permettant d'égrener la mise en œuvre des engagements politiques de l'élu.

Lorsqu'une organisation parvient à faire travailler des élus et des techniciens des différents métiers qui développent une ville, il y a une production d'expériences, d'outils, de données et de savoir-faire qui méritent d'être traitée et partagée. Ce flux d'information inclut l'actualité des villes et les bonnes pratiques qui résultent de leurs activités. Mais pour que l'expérience, l'outil ou le savoir soient captivants pour d'autres acteurs, il faut :

- l'identifier soit même comme utiles, importants ou innovants ;
- le traiter pour en garder juste l'essentiel;
- le référencer pour faciliter son identification ;
- le mettre sous une forme accessible.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont entraîné des transformations profondes dans la gouvernance des organisations, notamment dans la gestion des villes. Tout le monde peut désormais avoir accès à la connaissance, en toute liberté, et avec une rapidité déconcertante. L'importance des flux d'information et la liberté d'accès qui résulte des TIC exigent des dispositions pratiques pour une bonne diffusion de l'information.

À suivre, quelques dispositions pratiques pour l'AIMF et ses membres pour la diffusion de l'information:

- disposer d'un canal de diffusion approprié comme un site internet
- informer les bénéficiaires de la disponibilité de l'information;
- re-informer régulièrement les bénéficiaires de la disponibilité de l'information ;
- mettre en place des tutoriels et prévoir des formations pour l'utilisation des outils ;
- produire du contenu pour soutenir l'information à diffuser;
- mettre à contribution les journalistes (spécialisés) et surtout le data journalisme pour une première digestion de l'information afin de faciliter son appropriation par les acteurs ;
- · partager les informations

Mme Julie Guillaume, Conseillère AIMF, a présenté les outils de communication et d'animation du réseau AIMF, réseau où se côtoient élus et professionnels de l'ingénierie du développement, et notamment la plateforme internet destinée à la communication, la promotion et le partage du savoir. Le savoir nous renvoie aux composantes suivantes : les données auxquelles on ajoute les outils, l'information et la connaissance. Des informations précises et diversifiées sur les initiatives des villes (illustrer par la revue Raisonnance et les échos des villes) et sur les activités de l'AIMF (cf Vie du réseau et actus des projets) sont disponibles sur cette plateforme, qui est en refonte actuellement, pour devenir un véritable média des villes. L'idée étant de mettre ensemble des villes sur des thématiques particulières. L'utilisation de l'information, sa portée et son intérêt sont intimement liés au contexte, à l'environnement et aux conditions de son émission.

L'AIMF est une opportunité pour les techniciens et autres acteurs des collectivités territoriales de disposer de savoirs. Pour valoriser cette opportunité, il est important pour chaque acteur de s'organiser :

- Les collectivités territoriales doivent responsabiliser leur service de communication et de gestion du savoir pour aller chercher des ressources et en partager sur le site. Ce qui suppose le partage des bonnes pratiques...
   :
- Les autres acteurs doivent également visiter le site et participer à l'animation des médias sociaux.

M. Schlitz, Expert Développement Durable, Energie & Climat de la Ville de Liège a présenté les échanges et la valorisation des travaux de la Commission permanente Villes et Développement durable de l'AIMF présidée depuis 2008 par la ville de Lausanne, dont Monsieur le Syndic a rappelé l'importance. Elle a pour objectif général de favoriser, au sein de l'AIMF, l'échange d'expériences autour du développement urbain durable, plus particulièrement dans les domaines de la mobilité, de l'urbanisme, de l'énergie et de l'assainissement. La Commission est consciente de la grande diversité des villes qui la composent, que ce soit en termes de contexte environnemental, historique, social, financier, institutionnel ou politique. Cependant, au-delà des

différences, les membres partagent leurs réalités de collectivités publiques, chacune forte de ses expériences et de son savoir-faire, et la volonté de s'engager dans une démarche de développement durable. C'est ce bagage que la Commission souhaite faire circuler, au travers de moyens de communication, en s'appuyant sur des partenaires externes et des experts pour développer un savoir commun, à diffuser plus largement au sein de l'AIMF.

**M.** Ahmed Cherif Saleck, *Directeur des Etudes, de la Programmation et de la Coopération à la ville de Nouakchott,* a rappelé les 3 piliers de la communication sur lesquels la Commission peut s'appuyer à savoir :

- Mieux faire raisonner les informations propres à cette Commission aux membres du réseau par la capitalisation des expériences
- Travailler aux recensements des politiques climatiques, telles que la récolte de données sur les plans climat des villes
- Faire le lien entre élus et techniciens en partageant ensemble des ateliers et analyser ensemble des processus

Mme Charlotte Bleunven, Ingénieur d'études AIMF rattachée à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), a, quant à elle, présentée la toute nouvelle plateforme Urbanisme en Francophonie. En mobilisant les ateliers et écoles d'urbanismes, leurs partenaires publics ou privés, l'AIMF prépare cette initiative d'échange et de construction collective de mémoires et de savoirs sur l'urbanisme en Francophonie depuis plus d'un an et demi. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Cité internationale de la langue française. Physiquement située au château de Villers-Cotterêts, en France, cette cité sera un espace dédié au rayonnement de la culture francophone dans le monde. Cette initiative s'appuie d'une part sur des ateliers internationaux qui animeront la vie cette Cité mais aussi sur une plateforme numérique consultable désormais sur le site internet www.urbanisme-francophonie.org.

Cette plateforme est constituée d'un espace collaboratif d'une part, soit une plateforme interactive en réaction aux différents contenus (entretiens, tables-rondes, cartes postales, cinéma...) et d'un centre de ressources d'autre part, soit une base documentaire et historique autour de l'urbanisme francophone. Les internautes sont invités à s'informer et à réagir aux différents contenus en partageant leur réflexion, en collaborant, en déposant leur propre carte postale, en nous envoyant leur contribution et en échangeant avec les intervenants.

L'objectif est donc de contribuer à un futur urbain pour l'espace francophone qui préserve la diversité et la richesse des villes. Dans la continuité de la revue Raisonnance, il s'agit d'analyser les différentes manières de penser et de faire la ville, en identifiant les choix d'aménagement urbain qui permettent de préserver la cohésion sociale et le droit à la ville pour tous.

Mme Anne Raimat, Directrice Biodiversité à Climate Chance, association parisienne qui vise à fédérer les acteurs du climat fondée par Ronan Dantec, écrivain, vétérinaire et homme politique français, nous a présenté les outils d'observation au service de l'action des territoires par la mise en place d'un observatoire de l'action climat en Afrique en 2022, porté en partenariat avec l'AIMF, Valorem (opérateur en énergie verte) et Enda-Energie (ONG internationale basée à Dakar), qui s'articule autour de 4 thématiques : énergie, forêts-biodiversité, ville et adaptation. Cet observatoire peut être définit ainsi :

- Une déclinaison régionale de la méthodologie appliquée par l'Observatoire mondial de l'action climat, à l'échelle spécifique des acteurs non-étatiques du continent africain: analyser la mise en œuvre des engagements des acteurs non étatiques africains et les bonnes pratiques africaines dans le domaine du climat.
- Une structure de recherche et de rédaction dédiée à la publication d'analyses sur l'action climat en Afrique : produire des études spécifiques afin de fournir des clés de compréhension de l'action climat en Afrique.
- Un facilitateur de projets pour nouer des partenariats et participer à des consortiums relatifs à la mesure, au suivi et à l'évaluation de l'action climat en Afrique : mobiliser les communautés d'expertise africaines sur le climat et développer des projets en partenariat avec d'autres acteurs.

Mme Ouidad Tebbaa, Directrice régionale de l'Afrique de l'Ouest à quant à elle présenter le rôle des réseaux universitaires thématiques de l'AUF dans la mise en synergie des savoirs dans la promotion des villes durables et des mobilités urbaines. L'Agence Universitaire de la Francophonie, contribue activement, via les réseaux thématiques qu'elle a initiés, les projets qu'elle soutient et via le colloque international qu'elle a organisé en

2019, à la construction collective de mémoire et de savoir sur l'Urbanisme en Francophonie promue par l'AIMF. Cette rencontre a donné lieu à la « Déclaration de Dakar » qui vise à la :

- Reconnaissance du rôle majeur des établissements d'enseignement supérieur et de recherche francophones dans la réflexion sur la gestion des villes dans l'espace francophone;
- Prise en compte de ces établissements comme espaces de centralité dans la ville ;
- Développement accru de formations de professionnels de l'urbain, de chercheurs en capacité de répondre aux défis démographiques, climatiques, énergétiques et de biodiversité des villes d'aujourd'hui et demain;
- Création de réseaux d'établissements supérieur et de recherche sur la ville durable et les mobilités urbaines en encourageant la mise en synergie des chercheurs et des acteurs en charge de la politique urbaine ;
- Accompagnement de la transformation numérique des activités urbaines.

### L'AUF travaille activement avec 2 réseaux :

- Le Réseau des établissements en mobilité urbaine durable (RéMUD), créé en 2021, est constitué d'universités, de grandes écoles et de centres de recherche, canadiens, asiatiques, africains et européens souhaitant répondre au besoin de renforcement des capacités des villes en matière de mobilité urbaine et de transport.
- L'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU), crée en 1997, constitué d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche en aménagement et urbanisme dans le monde francophone qui s'engagent à appliquer les principes d'une charte de qualité dans les formations et diplômes en aménagement et urbanisme qu'elles délivrent. L'APEREAU promeut également la recherche scientifique dans les champs de l'aménagement et de l'urbanisme.

#### Recommandations

- 1) Pour travailler au cercle vertueux de la connaissance :
  - L'AIMF doit développer la diffusion de l'information au travers de son nouveau site internet, et des plateformes annexes (Commissions + Urbanisme en Francophonie) et à la formation de points focaux identifiés au niveau des territoires pour faire l'interface de ce qui est fait en organisant des réunions de formation pour les outiller sur les outils de la transmission de l'information.
  - Les villes membres doivent pouvoir faire remonter les initiatives importantes.



- 2) Rationaliser des ressources pour davantage d'efficacité. Voir quelle cohérence peut-on donner à la multiplication de l'information, par exemple en mutualisant l'information avec les réseaux existants (Climate chance, AUF...)
- 3) Se rapprocher des universitaires pour travailler ensemble sur les différentes thématiques du développement durable et à la vulgarisation de leur information.
- 4) Harmoniser le travail de communication pour s'assurer que l'information soit utile

Citation film *Animal*, réalisé par Cyril Dion, écrivain, réalisateur, poète et militant écologiste français : « Si tu agis, tu peux relayer, si tu n'agis pas ça ne sert à rien de relayer ».

# Renouveler les liens entre la nature, les sociétés humaines et les villes : une voie pour maîtriser les risques et conjurer les peurs Atelier

# Atelier « Favoriser les programmes éco-construits en lien avec les organisations d'entreprise »

Présidé par la ville de Lausanne

#### Synthèse par Jean Yango,

Économiste et Urbaniste, Président de l'Assemblée Générale des Urbanistes au Cameroun

### 1. Contexte et déroulement de l'atelier

Animé par la ville de Lausanne, l'atelier dont le thème était « Favoriser les programmes éco-construits en lien avec les organisations d'entreprise », autrement dit avec le secteur privé en particulier, s'est tenu sous la remarquable modération de Monsieur Beaugrain Doumongue, Socio ingénieur et Président de « Construire pour Demain », autour de 10 intervenants.

L'ensemble a été précédé par deux interventions introductives, en l'occurrence celle de Monsieur **Grégoire Junod**, *Syndic de la ville de Lausanne*, mettant en exergue le point de vue du politique sur les nouveaux enjeux de l'occupation des sols et du foncier public et d'autre part, celle de l'Architecte-Urbaniste **Jérôme Chenal**, *chercheur et consultant sur le contexte actuel et les perspectives de développement des villes africaines*. Ainsi, si le premier à fait valoir l'intérêt pour le Maire et la ville de disposer de leviers d'actions efficaces, au premier rang desquels la maîtrise du foncier, l'importance de la mise en place d'une politique foncière d'acquisition et la nécessité de faire appel à une mixité d'acteurs dans les projets urbains pour assoir un aménagement durable de leur territoire, le second en interrogeant l'histoire de l'urbanisation de l'Afrique a révélé qu'au fil des ans, les autorités africaines, ont progressivement perdu leur pouvoir sur le foncier du fait en partie des droits coutumiers qui viennent altérer la gestion du foncier communal, au point d'être désormais contraint de pouvoir mettre en œuvre qu'un « urbanisme négocié » par des aménagements fonciers concertés. Il est donc important de trouver des solutions pour financer une urbanisation d'acceptabilité sociale afin que ce ne soit plus exclusivement la banque mondiale qui s'en charge et ainsi créer de la plus-value foncière qui serait réinjecter dans l'urbanisation.

Sous les angles thématiques et séquentiels, les exposés se sont articulés successivement autour de deux sousthème portant sur : l'aménagement durable et la lutte contre le changement climatique.

<u>L'aménagement durable</u> a été illustré par des projets mises en œuvre dans des villes du Nord, à l'instar du projet Éco-Vallée à Nice présenté par **Mme Maty DIOUF**, *Adjointe au Maire de Nice* et du Sud, autour du projet participatifs d'écoquartier de Marcory et du projet de construction de 20.000 logements sociaux abordables et durables dans les quartiers Port-Bouët et Bingerville au titre d'expérimentations pilotes à Abidjan qui ont été présentées par M **M. Gouganou KOPIEU**, *Directeur Général de l'Institut de l'Économie Circulaire d'Abidjan et* **M. N'Guessan OKA**, *Direction Générale des Services Techniques du District Autonome d'Abidjan*. À ce propos, ces projets invitent à développer de nouvelles logiques d'aménagement et d'urbanisme durable à l'échelle de la ville, mais aussi à promouvoir l'écoconstruction autour de partenariats avec le secteur privé par la commanda publique et la labélisation à l'effet de soutenir les filières de construction durable. Dans ce registre des projets aux résultats probants mis en œuvre dans les villes de Bordeaux autour du label « Bâtiments frugaux », ou réalisés à Banfora et à Cotonou comme la pertinemment révélé **Mme Madiana POGNON HAOUZOUMÉ**, *Ingénieure bâtiment durable*, ont permis d'illustrer brillamment cette problématique d'avenir.

Le sous-thème « <u>lutte contre le changement climatique</u> » a été examiné sous double dimension d'atténuation et d'adaptation aux risques climatiques. Ainsi, des initiatives exemplaires d'atténuation des effets de changement climatique, ont été appréhendées à travers les communication sur les projets valorisant les actions entreprises dans ce domaine, dans le secteur notamment de l'énergie, en lien avec le secteur privé et mettant en relief les divers enjeux auxquels sont confrontés les communes en termes de coûts de financements, de technologie, de gouvernance, de portée et des limites des partenariats public-privé, dans la ville de Genève comme l'a montré **Mme Vanessa MENGEL**, *Cheffe de projets, relations extérieures de la Ville de Genève* et dans certaines communes

de moyenne importance au Cameroun comme l'a démontré **M. Babacar NDIAYE**, *Ingénieur thermicien*. Dans cette même veine, des initiatives d'adaptation aux règles climatiques déployées à travers des partenariats publics-privés à l'instar du projet de préparation des initiatives d'urgence pour une ville plus résiliente à Yaoundé avec l'appui déterminant de la Fondation Bill et Melinda Gates ont été présentées par **M. Arnaud NDZANA**, *Conseiller technique, Communauté Urbaine de Yaoundé*. Il en est de même du partenariat public-privé adossée notamment sur une coopération Nord-Sud, sur le modèle inspirant du projet de concertation multi-acteurs sur les questions de résilience post inondations entre les villes de Liège et Lubumbashi.

#### 2. Conclusions des travaux

Des exposés de haute lecture et des riches échanges qui ont suivis, il y aurait lieu de retenir que, pour adresser efficacement des enjeux distincts ou communs auxquelles les villes du Nord ou du Sud demeurent en proie, à savoir : l'étalement urbain, l'exclusion sociale, le déclin des centres villes, la pollution, la dégradation de l'environnement, le déficit énergétique..., l'ensemble exacerbé par le changement climatique, voire la crise sanitaire et les crises sécuritaires, les villes mieux insérées dans leur territoire respectif et sous l'impulsion de leurs Maires, d'une société civile engagée et d'un secteur privé dynamique, apparaissant plus que jamais les acteurs les mieux outillés.

Car c'est au niveau local, en effet, que doivent surgir les solutions à la carte, en d'autres termes, les solutions contractualisées car adaptées à l'écosystème ambiant. Toutefois, dans un contexte désormais incontournable de co-conception, de co-construction et de co-gestion durable des villes et des territoires, ce sont inévitablement des approches multi-acteurs (partenariats public-privé et/ou public-public, dialogue avec les partenaires techniques-financiers et les organisations internationales), qu'il y aurait lieu de promouvoir.

#### 3. Recommandations

Ainsi, aux termes des travaux riches et denses, les principales recommandations suivantes ont été formulées à l'effet de contribuer au mieux à maîtriser les risques et conjurer les peurs, en lien avec le changement climatique, à savoir :

- 1) La nécessité pour les populations de s'approprier les enjeux du changement climatique :
  - Établir des cadres de sensibilisation des élus locaux aux problématiques liées au changement climatique, mais également en faveur des jeunes à la base en en prescrivant l'élaboration et le mise en œuvre opérationnelle des agendas locaux scolaires, des Clubs environnement dans les écoles, collèges, universités et les entreprises.
  - Créer un observatoire « Villes Entreprises Société civile » dans le but de favoriser le partage d'expertise et de savoir-faire entre les villes, le secteur privé et les acteurs de la société civile.
- 2) <u>L'engagement des villes dans la lutte pour la promotion des villes durables en Afrique, conformément à l'ODD11 de l'agenda 2030.</u> Dans ce cadre, l'AIMF pourrait fort à propos se joindre au nécessaire plaidoyer dans la perspective d'une démarche unifiée de réflexion et d'action.
- 3) <u>La nécessité de créer des cadres efficaces qui permettent des partenariats Nord-Sud et Sud-Sud,</u> dans une perspective de mutualisation des ressources et une optique d'intégration politique ou économique à l'échelle régionale pour identifier des solutions appropriées de lutte contre le changement climatique, avec en exemple la création de filières de matériaux bio ressourcés.
- 4) <u>La nécessité de créer une logique d'ensemble</u>, en rapport avec la société civile et le secteur privé à l'effet de trouver des solutions innovantes et adaptées aux contextes des villes et des territoires.
- 5) <u>Partager des expertises et les expériences</u>, sur la conception et la mise en œuvre des plans municipaux de réponse aux situations d'urgence.

Edgard Morin, le titre de son dernier ouvrage : « Changement de voie »

# Renouveler les liens entre la nature, les sociétés humaines et les villes : une voie pour maitriser les risques et conjurer les peurs Atelier

# Atelier « Repenser l'environnement législatif et réglementaire afin de mieux intégrer la place et le rôle des autorités locales »

Face à la nécessité d'agir ensemble et à toutes les échelles contre l'urgence des changements climatiques, les États sont appelés à encourager les initiatives locales, les soutenir et les faire connaître. Dans le cadre des ateliers de la 42<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'AIMF, le thème « Repenser l'environnement législatif et réglementaire afin de mieux intégrer la place et le rôle des autorités locales » avait pour objectif d'analyser et de faire des propositions pour une évolution du cadre d'action des collectivités territoriales en matière de climat, en s'appuyant sur les politiques de décentralisation, sur leur mise en œuvre.

Les présentations et interventions de cet atelier ont tenté de répondre aux deux interrogations suivantes :

- Quels dispositifs législatifs et réglementaires permettront de reconnaître les villes comme des acteurs politiques indispensables à la gestion des problèmes mondiaux ?
- Quels transferts de compétences des États vers les villes francophones seront demandés afin de permettre d'agir à l'échelle locale dans la lutte contre le changement climatique ?

Tenu le 29 juillet 2022 à Abidjan, cet atelier s'est déroulé en plusieurs étapes. D'abord, une partie introductive exclusivement solennelle qui a ouvert les travaux, ensuite une restitution d'une étude qui a fait l'état des lieux des textes législatifs portant sur l'action climatique à l'échelle des collectivités territoriales francophones d'Afrique et enfin un panel de partage d'expériences, de connaissances et de bonnes pratiques animé par des élus suivi d'échanges et de recommandations.

## 1. De la cérémonie introductive

La séance introductive a été faite par Mme Laure Donwahi, Sénatrice, Maire, Vice-Présidente de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI), Présidente de la Commission environnement de l'UVICOCI et SEM Désiré Nyaruhirira, Ambassadeur, Conseiller spécial, politique et diplomatique, Représentant de la Secrétaire générale de la Francophonie.

Après avoir rappelé l'engagement de la Côte d'Ivoire dans la lutte contre les changements climatiques et de la présidence la COP15 pour un mandat de deux années depuis le mois de mai 2022, Mme Laure Donwahi a indiqué la nécessité d'adapter les lois aux réalités de chaque espace en impliquant les collectivités territoriales dans la mise en place de la législation et de la mise en œuvre des plans d'action environnementaux. Elle a proposé que les collectivités soient dépositaires des actions de sensibilisation et des décisions opérationnelles à l'échelle de leur territoire en raison de leur proximité avec les populations. Elle a conclu ses propos en invitant à plus d'inclusion et de synergie, et à placer l'homme au centre de toutes les politiques, seul gage d'atteindre les Objectifs du Développement Durable à l'horizon 2030.

À son tour, SEM M. Désiré Nyaruhirira, a remercié et félicité l'AIMF pour son invitation et pour les ateliers thématiques. À l'entame de son intervention, il a indiqué que le développement des États passera par les initiatives locales portées par les territoires. Pour ce faire, il a suggéré de créer des conditions favorables pour renforcer les actions des collectivités en matière de stratégie de lutte contre la protection de l'environnement et surtout donner les outils et moyens aux élus locaux pour soutenir la mise en œuvre de leur plan de développement à l'échelle de leur territoire. Avant de souhaiter de fructueux travaux aux participants, SEM M. Désiré Nyaruhirira a indiqué qu'un portail francophone d'accès à la finance climat sera lancé par l'OIF lors à la CdP27 en novembre 2022 afin de faciliter l'accès aux financements existants en matière de lutte contre les changements climatiques aux États et aux collectivités territoriales

## 2. <u>De la restitution de l'étude</u>

Les résultats de l'étude sur l'état des lieux des textes législatifs portant sur l'action climatique à l'échelle des collectivités territoriales francophones d'Afrique ont été restituées respectivement et complémentairement par Mme Florence Palla, Experte Biodiversité, Coordinatrice projet RIOFAC d'appui à l'Observatoire des Forêts d'Afrique centrale et M. Marcel Kodjo Klassou, Spécialiste de programme de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD).

Mme Palla a indiqué dans son intervention que cette étude était un mapping sur 15 pays (Bénin, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Niger, RDC, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo) et que selon l'état des lieux des corpus législatifs, il demeure difficile d'identifier l'utilisation de l'expression « changement climatique » et des actions, obligations ou sanctions spécifiques au changement climatique bien que la plupart des États concentre leurs actions climatiques au niveau des Contributions Déterminées Nationales (CDN) et des textes juridiques liés plus globalement à la protection de l'environnement. En plus, l'absence de transfert de compétences et de moyens financiers spécifiques à la lutte contre le changement climatique justifierait en grande partie, l'inaction de certaines collectivités locales.

Pour agir, il faudra proposer un projet de texte de loi en faveur d'une action climatique locale qui favorisera l'adaptation vu qu'il y aura des actions en direction des secteurs concrets qui ont des liens directs au niveau local avec l'amélioration de vie des populations. Pour terminer elle a présenté quelques éléments indicatifs pour l'élaboration ou la révision du dispositif législatif dans chaque pays.

Quant à M. Marcel Kodjo Klassou, sa présentation complémentaire à l'état des lieux a eu pour objet de montrer comment placer les territoires au cœur des actions en faveur de la lutte contre les changements climatiques. Avant de présenter les solutions alternatives, il a présenté les défis au niveau des territoires qui sont liés aux ressources humaines, à la collaboration avec l'échelle supranationale et à la mobilisation des ressources financières. En ce qui concerne le financement de l'action climatique au niveau des territoires, il a relevé 2 défis dont le premier est de traduire les plans de développement en documents de projets structurés et cohérents, avec des indicateurs de suivi-évaluation et de les arrimer aux priorités nationales puis le second étant de pouvoir financer ces projets faute de ressources disponibles.

Comme solutions, il a proposé le renforcement des capacités locales au niveau des ressources humaines et techniques afin de leur permettre d'assumer pleinement leur fonction.

Ensuite, il a proposé le développement d'outils notamment dans les domaines normatif, politique et technique puis d'inciter à une plus grande volonté du gouvernement central d'opérer des transferts financiers directs plus importants au profit des collectivités territoriales. Cela pourrait éventuellement passer par une amélioration du cadre juridique et réglementaire de la fiscalité locale afin de permettre aux collectivités territoriales de mobiliser davantage de ressources propres dédiées aux actions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Enfin, il a proposé la mise en place de cadres de concertation, de coordination, de partage de bonnes pratiques et de mutualisation sur le changement climatique impliquant les territoires (intercommunalité).

Il a terminé sa présentation par une ensemble d'actions de la francophonie au bénéfice des collectivités territoriales

#### 3. Du panel

Le panel a permis aux élus (3 élus parlementaires 2 élus municipaux) de partager leurs expériences, défis, bonnes pratiques sur la prise en compte de l'échelle locale dans les cadres législatifs et règlementaires en faveur de la réduction des émissions des gaz à effet de serre et l'adaptation aux effets du changement climatique.

Pour Me Ben Abdoulaye Méité, avocat, Député, Président de la Commission des Affaires Générales et Institutionnelles (CAGI) - Assemblée Nationale (Côte d'Ivoire), l'exercice a consisté à savoir si le cadre législatif existant ne pouvait-il pas permettre de prendre en charge la lutte contre les changements climatiques au niveau des collectivités. A cette interrogation, il a affirmé qu'en Côte d'Ivoire, la loi de transfert de compétences a élargi

le champ de compétences générales des Collectivités territoriales. Il s'agit donc d'un problème structurel et organisationnel où les moyens manquent. Comme solution, il a préconisé une formation des autorités locales, une dépolitisation du mandat électif local et d'imaginer une tutelle technique de sorte à faciliter un suivi direct de chaque compétence des collectivités territoriales par chaque ministère dédié.

Pour l'Honorable Glidas Habib Agonkan, Député, Président du Réseau parlementaire pour la Décentralisation et le Développement, Assemblée nationale (Bénin), au Bénin, le contexte de décentralisation intègre fondamentalement la prise en compte de la notion du territoire dans toutes les notions de politiques publiques. Les politiques publiques sont désagrégées au niveau des territoires et il y a une articulation entre les projets locaux et les projets sectoriels. La loi fait obligation aux communes de prendre en compte les questions environnementales dans les plans de développement communaux. Des plans de contingence doivent être établies par les communes pour faire face aux catastrophes. Le souci réside au niveau de la capacité de financement de ces plans. Il y a des niches de financement à capter au niveau de l'État central mais méconnues des collectivités. Les collectivités doivent être sensibilisées sur ces financements.

Selon l'Honorable Jérémie Adomahou, Député, Assemblée nationale (Bénin), la grosse difficulté est le financement des projets des collectivités relatifs aux changements climatiques. Au niveau du partenariat public-privé (PPP), une ouverture est faite aux communes du Bénin qui peuvent monter leur propre PPP jusqu'à un certain niveau. En plus de cette solution, il a suggéré d'accroitre les investissements dans la recherche ainsi qu'au niveau des aménagements agricoles pour protéger les cultures face au dérèglement climatique qui déboussole les paysans. Aussi, faudrait-il que les collectivités s'organisent davantage pour identifier des demandes de législation en collaboration avec les différents réseaux de parlementaires pour faire avancer la législation.

Quant à Mme Yawa Ahofa Kouigan, Maire, Présidente de la faîtière des collectivités territoriales du Togo, dans son pays, la reprise de l'exercice des compétences locales par des conseils municipaux élus s'est faite seulement en juin 2019. Actuellement, il s'agit de prendre en main les compétences propres qui recouvrent la gestion de l'assainissement, la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement. Lors de la révision des CdN, les contributions sont territorialisées. Il faut donc d'une part, réussir à maintenir le fil des échanges entre le niveau central et le niveau décentralisé et d'autre part, un certain activisme des collectivités territoriales sur la question climatique. Il faut offrir des alternatives aux populations tout de suite et maintenant. Il faut agir en termes de territoire et non au niveau communal. Pour ce faire, la création des intercommunales pour des communes dont le territoire ne permet pas de gérer ces questions peut être une solution.

En ce qui concerne la Ville de Libreville, Mme Limbourg Iwenga, Maire adjointe de Libreville (Gabon) a partagé l'expérience d'une collaboration verte entre la mairie de Libreville et un ensemble d'organisations et d'entités chargées de certains projets ou de la législation environnementale au Gabon. Ce nouveau mode de collaboration des acteurs multiniveaux en ce qui concerne la gestion de l'environnement a permis de résoudre plusieurs conflits notamment la gestion des conflits hommes/faune dans le cas des éléphants. Elle a aussi préconisé de s'appuyer sur le Sénat pour faire des propositions de lois du bas vers le haut. Par ailleurs, l'AIMF doit continuer de porter pour le compte de toutes les collectivités territoriales le plaidoyer des élus au niveau international.

À la suite des panélistes, les échanges ont permis aux participants de faire les propositions suivantes :

- Que l'AIMF traite les questions au cas par cas par pays pour aider à porter le plaidoyer au niveau local sur cette question essentielle;
- Privilégier l'agir local pour être plus performant ;
- Encourager les collectivités territoriales à militer dans certains réseaux, plateformes et conventions qui permettent d'avancer sur des actions de terrain ;
- Former les élus à mieux assumer davantage leurs missions.

## 4. <u>Des recommandations</u>

À l'issue des présentations et des échanges, des recommandations ont été faites pour une meilleure prise en compte des collectivités territoriales dans les textes législatifs relatifs à l'action climatique.

Classées en 4 axes, ces recommandations ont été présentées par Mme Cécile Martin-Phipps, Directrice de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD).

Il s'agit de :

## Au niveau des dispositifs législatifs et de décentralisation

- Mettre à jour les textes existants et/ou élaborer des textes spécifiques à l'Action climatique pour renforcer le rôle des élus locaux
- Tenir compte des autres composantes environnementales (biodiversité, foresterie urbaine, assainissement, mobilité, énergie, etc.) lors de l'élaboration de nouveaux textes ou de l'amendement/révision des textes existants
- Créer un comité consultatif ad hoc composé d'élus locaux lors de la conception des textes législatifs favorables aux collectivités territoriales en matière d'action climat

## Au niveau du renforcement des capacités

- Réaliser un transfert des compétences au niveau local en matière climatique et environnementale
- Mettre en place un système de formation continue pour assurer la disponibilité des ressources humaines pour mettre en œuvre l'Action climat au niveau local (conception de plans d'actions et de projets)
- Favoriser les cadres de partage d'expérience et de bonnes pratiques entre les collectivités territoriales en matière de lutte et d'adaptation aux effets du changement climatique (intercommunalité)

## Au niveau des mécanismes financiers

- Formuler des projets sectoriels qui tiennent compte des besoins d'adaptation et d'atténuation de la vulnérabilité des populations urbaines aux changements climatiques
- Désigner un membre issu des communes afin qu'il siège au sein du Comité national et/ou de l'Autorité compétente nationale habilité à mobiliser les Fonds verts Climat
- Créer des guichets de financement de projets climat ciblés aux collectivités territoriales
- Assouplir le mécanisme d'octroi et de gestion des fonds aux collectivités locales
- Améliorer le cadre juridique et réglementaire de la fiscalité locale afin de permettre aux collectivités territoriales de mobiliser davantage de ressources propres dédiées aux actions d'atténuation et d'adaptation (mesures de taxation sur les ressources naturelles par ex.).

# Au niveau des mécanismes de suivi

- Mettre en place un système de suivi des différents outils développés au niveau national et/ou local (plan national Climat, CDN, plan de développement local, etc.)
- Fournir des outils simples d'utilisation et adaptés aux réalités des collectivités, permettant de formuler des indicateurs de suivi dans la mise en œuvre des plans climat ou plan de développement local
- Soutenir les actions des collectivités dans la gouvernance locale pour une meilleure implication des populations dans les mécanismes de suivi-évaluation (concertation, dialogue, reddition des comptes, etc.)
- Accompagner les collectivités dans l'élaboration de rapports locaux volontaires sur la contribution de leurs actions aux cibles déterminées au niveau national en matière d'atténuation des gaz à effet de serre
- Créer/renforcer le partenariat avec le secteur privé pour générer des ressources localement afin de financer les projets climat (réduire la dépendance aux mécanismes de financement externe)

Au terme de la présentation des recommandations, après qu'aucune demande de contribution complémentaire n'a été enregistrée, l'atelier a été clôturé.

# Renouveler les liens entre la nature, les sociétés humaines et les villes : une voie pour maitriser les risques et conjurer les peurs Atelier

# Atelier « Assainissement - Constats »

L'assainissement urbain est abordé dans la table ronde à la lumière de sa contribution essentielle à la salubrité et la lutte contre la pollution.

Les politiques locales portées par les villes dans ce secteur sont avant tout en lien avec l'amélioration des conditions de vie et le bien-être des populations.

Les démarches engagées dans la réutilisation des déchets constituent aussi une richesse potentielle pour accompagner l'indispensable transition agricole. L'agriculture intensive dans les pays du Nord pose de grosses difficultés (pollutions, dépendance aux intrants chimiques et donc contraintes géopolitiques, manque de résilience locale, etc.), l'apport des sous-produits issus de l'assainissement, en particulier écologique, est une évidence.

Enfin cette thématique, perçue souvent comme technique, reflète des enjeux essentiels de gouvernance. Elle est complexe et transversale :

- en termes de partage de compétences et de différents modèles de gestion,
- en termes de politiques publiques à mettre en place et des impacts sur les territoires (insertion des populations les plus précaires, fourniture de services de base aux populations, développement économique local, partenariat public-privé, innovation, etc.),

Compte-tenu de cela, l'approche à adopter doit être concertée et ouverte à l'ensemble des acteurs, et ceci à partir des phases de diagnostic et de planification jusqu'à la mise en œuvre.

# Recommandations

- Dans le cadre de sensibilisations des élus locaux aux problématiques liées au changement
- climatique, insérer systématiquement l'enjeu de l'assainissement ;
- Échanger et capitaliser sur les expériences riches et nombreuses des villes francophones dans ce domaine transversal, aussi bien dans le cadre de la commission permanente « économie circulaire » pilotée par la Ville de Bordeaux, que de la Commission permanente « ville durable » pilotée par la Ville de Lausanne ;
- À travers les travaux de ces commissions permanentes, et en capitalisant sur les expériences menées dans le cadre du partenariat stratégique de UE-AIMF et de l'Initiative pour la Salubrité et la Santé en Ville Fondation Bill & Melinda Gates-AIMF, formuler un plaidoyer pour que la problématique de la salubrité urbaine et de l'assainissement soit perçue de plus en plus comme une composante essentielle de la lutte contre la pollution environnementale;
- La question des compétences locales dans les villes du sud reste un problème majeur ; pour appuyer le personnel des administrations, la démarche réseau et la coopération sud-sud sont priorisés par les maires ;
- Créer des coalitions d'acteurs, qui associent le secteur public et privé, la société civile et les collectivités locales pour porter ce plaidoyer au niveau national, régional et international, en mettant en avant la place centrale de l'économie sociale et solidaire dans ces dynamiques de coopération.
- Le secteur innovant de la Gestion des Boues de Vidange (assainissement) et la démarche « Zéro déchets » (déchets solides) doivent être explicitement pris en compte dans les schémas directeurs liés à l'environnement; cet enjeu est primordial, tout particulièrement dans les villes en développement, comptetenu de la prédominance massive de l'assainissement autonome et des coûts élevés de la collecte des déchets

- dans les budgets municipaux.
- L'organisation territoriale des services d'assainissement est un enjeu essentiel : aux coté des collectivités locales, les entités administratives telles que l'intercommunalité, les syndicats, etc., se révèlent particulièrement pertinentes pour la mutualisation des services.
- Des démarches spécifiques visant les plus pauvres doivent être déployées, en travaillant en même temps sur l'accès des ménages aux infrastructures et services et sur la structuration des filières. Des mécanismes de financements ad hoc doivent également être développés.

# Renouveler les liens entre la nature, les sociétés humaines et les villes : une voie pour maitriser les risques et conjurer les peurs Atelier

# Atelier « Protéger et restaurer le milieu naturel dans et autour des villes »

# Engagements des villes francophones en matière de foresterie urbaine

Nous, Maires francophones, sommes réunis du 28 au 2 Juillet 2022 à ABIDJAN à l'occasion de l'AG de l'AIMF (28 au 30 juin) suivie de la COP des villes du 1<sup>er</sup> au 2 juillet organisées par la Ville de Paris, l'AIMF et le District Autonome d'Abidjan.

À la suite de la journée dédiée au thème « Protéger et restaurer le milieu naturel, dans et autour des villes » et afin de formaliser notre engagement commun en faveur de la foresterie urbaine et péri-urbaine :

**Considérant** que nous sommes aujourd'hui à un moment déterminant pour l'accélération de la mise en œuvre des engagements mondiaux en faveur du climat,

**Considérant** la nécessité d'une action urgente et d'une responsabilisation de tous les acteurs en matière de gestion durable et locale des forêts,

**Considérant** le rôle que les forêts urbaines et péri-urbaines jouent dans la lutte contre la pollution de l'air ; lutte contre les érosions et l'impact de la chaleur en ville, et pour la sensibilisation environnementale des populations urbaines,

**Rappelant** que les villes, par leurs compétences en matière de gouvernance locale et d'aménagement urbain sont à l'avant-garde pour promouvoir les espaces verts et l'horticulture urbaine,

**Rappelant** la contribution essentielle des villes et territoires pour la localisation et l'atteinte des Objectifs du Développement Durable, en particulier l'ODD numéro 11, relatif aux villes et communautés durables,

**Rappelant** que les villes, par leur engagement en faveur du climat et de la foresterie urbaine jouent un rôle majeur pour soutenir les engagements internationaux et les stratégies nationales de restauration des espacés dégradés et de lutte contre les changements climatiques,

**Rappelant** que le réseau international des maires francophones a engagé depuis la rencontre de Paris sur la Protection des Forêts du Bassin du Congo, des initiatives de partages d'expériences entre villes sur la foresterie urbaine et péri-urbaine

**Reconnaissant** les responsabilités qui nous incombent, tant sur la scène locale que mondiale, nous, les élus locaux francophones, sommes déterminés à promouvoir la transition verte de nos villes et leurs périphéries.

Dans une logique de complémentarité entre acteurs, nous nous engageons à :

- Lutter contre la déforestation et accroître la place de la nature dans nos villes et territoires, par la création de parcs boisés, jardins publics, espaces forestiers...
- Agir en faveur de l'agroforesterie, notamment par la conservation et la valorisation des espaces non constructibles

- Promouvoir une approche intégrée du développement qui valorise la société civile pour améliorer la qualité de vie et le bien-être des citoyens, assurant l'équilibre entre la croissance économique, l'inclusion sociale et la qualité de l'environnement
- Nous associer avec les autorités centrales et régionales pour donner à notre action le maximum de crédibilité, afin d'augmenter les moyens pour la création et l'entretien des espaces verts au cœur et en périphérie des villes
- Créer le cas échéant un cadre de concertation et de coordination, regroupant les services communaux, les services d'Etat, la société civile, le secteur privé, pour agir de manière concertée en faveur de la foresterie urbaine et périurbaine
- Mettre en place des actions d'éducation à l'environnement (ex. actions en faveur de « l'Arbre » au sein des établissements scolaires et universitaires de nos villes) et de campagnes de sensibilisation grand public (ex. semaine de l'arbre pour renforcer l'intérêt et la conscience collective en matière d'environnement)
- S'engager à intégrer la préservation de la biodiversité sur les projets de foresterie urbaine
- Promouvoir le renforcement des capacités de nos équipes, via les échanges d'expériences entre villes francophones sur la problématique de la foresterie urbaine
- Partager les meilleures pratiques et les progrès accomplis avec les membres de l'Association Internationale des Maires Francophones pour diffuser et encourager le changement
- Créer une police environnementale au niveau de chaque commune





# **PLAIDOYER DES MAIRES**

Nous, Maires des Villes et Territoires francophones, réunis du 28 au 2 Juillet 2022 à ABIDJAN à l'occasion de l'AG de l'AIMF (28 au 30 juin) suivie de la COP des villes du 1er au 2 juillet organisées par la Ville de Paris, l'AIMF et le District Autonome d'Abidjan portons un plaidoyer pour :

- Placer l'ambition de verdissement des villes comme priorité locale, nationale et internationale
- Accroître le rôle des Autorités Locales dans la gestion décentralisée et l'aménagement des écosystèmes forestiers
- Associer les Autorités Locales dans les dispositifs nationaux de coordination et d'action, pour relever les défis climatiques
- Renforcer les capacités et l'autonomisation des Autorités Locales et de leurs Associations sur les enjeux climatiques, et en particulier sur les enjeux de la foresterie urbaine et péri-urbaine
- Accroître les financements nationaux et internationaux en faveur de la foresterie urbaine et périurbaine (ex. via la matérialisation du Pacte vert entre l'Union Européenne et l'Afrique) et en faciliter un accès direct par les Autorités Locales et leurs associations
- Intégrer les préoccupations spécifiques de la foresterie urbaine au sein du partenariat Stratégique UE/AIMF
- Renforcer les capacités des Collectivités dans la maturation de projets en vue d'accéder aux fonds de divers bailleurs internationaux
- Lancer une initiative francophone pour soutenir les efforts des villes en matière de foresterie et d'horticulture urbaine et péri-urbaine
- Mettre en place un fonds de préparation, de maturation et de financement de projets des petites communes membres de l'AIMF
- Partager les plans de planification urbaine sur les expériences réussies
- Soutenir plus substantiellement les communes membres des zones sahéliennes
- Organiser la communication entre les membres de l'AIMF pour faciliter le partage des expériences.
- Porter la valorisation des forêts par les villes au niveau international pour la recherche de financements adaptés
- Assurer que les résolutions prises soient mises en œuvre et évaluées
- Plaidoyer pour que les États transfèrent les ressources par rapport aux compétences

Fait à Abidjan le 29 juin 2022



Plaidoyer des villes « Le manifeste d'Abidjan pour le Climat » à Abidjan, les villes en première ligne pour affronter le changement climatique appellent à la mobilisation pour la COP27.

Faire entendre la voix des villes et leur rôle déterminant dans la lutte contre le réchauffement climatique : c'était l'objectif de la Cop des Villes qui s'est tenue à Abidjan ces 1er et 2 juillet.

À l'invitation d'Anne Hidalgo et de Robert Beugré MAMBE, gouverneur d'Abidjan, des maires du monde entier ont échangé pendant deux jours sur les solutions concrètes à mettre en œuvre pour répondre aux défis de l'atténuation et de l'adaptation auxquels font face les villes.

À l'issue de ce grand sommet des villes pour le climat, où il a notamment été question du financement de la transition socio-écologique pour les villes ou des apports de l'innovation citoyenne, les maires de grandes villes internationales ont signé un « plaidoyer des villes ». Ce document entend faire porter un message fort sur le rôle que peuvent et doivent jouer les villes en faveur de l'action climatique et susciter une dynamique autour de l'échelon local dans l'optique de la COP 27 qui se tiendra en novembre prochain sur le continent africain, en Égypte, à Charm-el-Cheikh.

À Abidjan, des villes du monde entier prennent des engagements forts.

Ensemble, les maires et élus locaux rassemblés à Abidjan ont dressé un constat clair et partagé sur l'urgence climatique, s'appuyant sur l'état des lieux sans appel des derniers rapports du GIEC, et l'éclairage apporté par plusieurs scientifiques. L'ampleur du changement climatique met en exergue un enjeu de paix partagée, tant les sécurités alimentaire, énergétique et sociale sont interconnectées et fragiles dans ce contexte. Afin de limiter rapidement et efficacement le changement climatique, chaque acteur, et les villes en premier lieu, ont un rôle déterminant à jouer pour construire une action multilatérale et multi-acteurs afin de contribuer à l'émergence d'un monde neutre en carbone, pacifié et démocratique.

Dans le plaidoyer proposé à la signature des maires (disponible ci-dessous), les villes signataires s'engagent à :

 accélérer la mise en œuvre de leurs plans climat et à développer des stratégies renforcées d'adaptation aux conséquences du réchauffement climatique,

- continuer à partager activement leurs savoirs et bonnes pratiques entre villes au sein de leurs réseaux internationaux,
- accélérer leurs coopérations décentralisées dans les cadres de leurs jumelages, de leurs accords d'amitiés ou via les réseaux dont elles sont membres,
- travailler de concert avec leurs territoires ruraux de proximité pour développer une transition juste et bâtir des systèmes alimentaires locaux résilients,
- développer des solutions fondées avec et sur la nature, les énergies renouvelables, une gestion durable des ressources et une économie circulaire, ainsi qu'à améliorer l'environnement de leurs habitants,
- contribuer aux réflexions et au travail sur les migrations climatiques en partenariats avec le Mayors Migration Council (MMC) et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM),
- construire avec la participation de l'ensemble des acteurs un développement urbain durable répondant aux besoins vitaux de tous sans discrimination, pour assurer une transition écologique, juste et pacifiée,
- publier régulièrement les résultats de leurs avancées et de venir les présenter lors de la journée des villes à la COP27.

Afin d'amplifier et de renforcer leur action, les Villes signataires de cet appel demandent :

- aux États de construire, avec les autorités locales, le développement et la mise en œuvre des Nouvelles Contributions à la Convention-cadre des Nations-unies sur les changements Climatiques, association indispensable à la réussite des engagements,
- aux États d'augmenter de manière significative les budgets nationaux soutenant les investissements municipaux favorables au Climat et renforçant leurs capacités d'agir aux autorités locales,
- pour les pays membres de l'OCDE, d'augmenter de manière significative la part du développement urbain durable intégré au sein de l'aide publique au développement et des fonds pour le climat afin de renforcer l'action sur la planification, et soutenir les efforts visant à améliorer l'accès direct des villes aux programmes de financement, en tant que démonstration concrète pour faire progresser la coopération, en particulier avec les territoires les plus impactés,
- aux banques de développement, aux banques centrales de faciliter l'accès direct aux financements des projets « Climat-Biodiversité » des villes, et de pouvoir soumissionner dans toutes les langues officielles des Nations Unies.
- aux bailleurs de fonds climatiques, d'augmenter les financements disponibles pour les villes pour la mise en œuvre d'actions concrètes visant à améliorer les conditions d'accueil et d'intégration des migrants climatiques et de réduire les risques climatiques pouvant provoquer des déplacements de population dans les territoires urbains

La réussite de l'Accord de Paris, pour maintenir le réchauffement le plus proche possible de +1,5°C d'ici la fin du siècle, appelle des changements profonds et une action renforcée et déterminée dont les villes peuvent et doivent être un des fers de lance.

# Des maires de tous les continents ont d'ores et déjà signé le plaidoyer d'Abidjan.

Présents physiquement ou en ligne, de nombreux maires ont déjà signé la déclaration.

Liste des signataires sur papier Plaidoyer de la Cop des Villes Maires : • Anne Hidalgo, Maire de Paris (France) • Robert Beugré Mambé, Ministre-Gouverneur du district autonome d'Abidjan (Côte d'Ivoire) • Winny Dogbatse, Maire de Kloto 1 (Togo) et Président Afrique de la CoM SSA • Hrachya Sargsyan, Maire d'Erevan (Arménie) • Maxime Prévot, Bourgmestre de Namur (Belgique) • Pudence Rubingisa, Maire de Kigali (Rwanda) • Paul Dongue, Maire de Fongo Tongo (Cameroun) • Francisco Avelino de Carvalho, Maire de Praia (Cap-Vert) • Yaya Abdoul Kane, Maire de Dabia (Mali) • Abdoul Rahim Balarabé, Maire de Zinder (Niger) • Charlemagne Yankoty, Maire de Porto-Novo (Bénin) • Antoine Djédou, Maire d'Abomey (Bénin) • Auguste Aïhunhin, Maire de Covè (Bénin) •

Odon Omoko-Boumon, Maire de Bimbo (République centrafricaine) • Lovy Ongala Loseke, Maire de Kindu (République démocratique du Congo) • Pascal Kiki, Maire de Mbaïki (République centrafricaine) • Joseph Martin Bucumi, Maire de Ngozi (Burundi) ● Roger Mbassa Ndine : Maire de Douala (Cameroun) ● Gabriel Tchango, Maire de Port-Gentil (Gabon) ● Christine Mba Ndutume, Maire de Libreville (Gabon) ● Mamadou Aliou Laly Diallo, Maire de Labé (Guinée) • Véronique Upite Kamina, Maire de Kolwezi (République démocratique du Congo) • Jacqueline Kayitare, Maire du District de Muhanga (Rwanda) • Alpha Oumar Sakho, Maire de la commune de Ratoma (Guinée) • Ildefonse Kambogo, Maire de Rubavu (Rwanda) • Saïdouba Kissing Camara, Maire de Boffa (Guinée) • Marc-Alexandre Brousseau, Maire de Thetford Mines (Canada) • Mathieu Traversy, Maire de Terrebonne (Canada) • Nouhoum Diarra, Maire de Ségou (Mali) • Hayet Bayoudh, Présidente de la Commune de Carthage (Tunisie) Autres fonctions : • Pour la ville de Montréal (Québec), Dominique Ollivier, Présidente désignée du comité exécutif et conseillère de la Ville pour le district du Vieux-Rosemont ● Pour la ville de Grand-Bassam (Côte d'Ivoire), Jean-Louis Moulot, chef de cabinet adjoint • Pour la ville de Rabat (Maroc), Kamal El Amrani, 3ème Vice-président du Conseil communal • Pour la ville de Gitega (Burundi), Jacques Nouwimana, Administrateur communal ● Pour la ville de Khoza 1 (Togo), Tata Padabo Kèlèm, 1er Adjoint au Maire ● Pour la ville de Ebolowa (Cameroun), Mvondo Eya Jean Richard, 1er adjoint au Maire 2 • Pour la ville de Bertoua (Cameroun), Richard Messe Mpeng, 1er adjoint au Maire ● Pour la ville de Goma (République démocratique du Congo), Alexi Zaiwami Djumaimi, Chargé de mission • Pour la ville de Sikasso (Mali), Rahamatou Bagayoko, Adjointe au maire • Pour la ville de Bordeaux (France), Jean-Baptiste Thony, Conseiller municipal délégué pour l'économie circulaire, zéro déchet, la propreté et la monnaie locale • Pour la ville de Dschang (Cameroun), Émile Temgoua, Maire adjoint.

# Liste des participants

#### Arménie

#### Erevan

- Madame Seyran MEJLUMYAN, Assistante
- Monsieur Hrachya SARGSYAN, Maire

#### **Belgique**

#### LIÈGE

- Madame Stéphanie LEMAIRE, Coordinatrice, Protocole et Relations extérieures
- Monsieur Marc SCHLITZ, Expert en environnement cellule stratégique

#### NAMUR

- Monsieur Frédéric LALOUX, Commissaire aux Relations internationales
- Monsieur Maxime PREVOT, Député-Bourgmestre

#### Wallonie-Bruxelles International (WBI)

 Monsieur Alain VERHAAGEN, Directeur de la Francophonie et de la Coopération bilatérale indirecte Task Force Coopération WOLLIWE-SAINT-LAMBERT

#### Madame Véronique DUMOULIN, Responsable d Département des Relations internationales

 Monsieur Philippe JAQUEMYNS, Echevin de la solidarité internationale

#### Bénin

#### ABOMEY

- Monsieur Angelo Evariste AHOUANDJINOU, Maire, membre du Bureau de l'ACAL
- Monsieur Kossi Antoine Louis DJEDOU, Maire
- Monsieur Gabriel Agossou MEDEOU, Premier adjoint au Maire

#### ASSEMBLEE NATIONALE

- Monsieur Gildas Habib AGONKAN, Député, Président du Réseau des Parlementaires pour la Décentralisation et le Développement
- Monsieur Jérémie ADOMAHOU, Député

Association des Communes de l'Atlantique et du Littoral (ACAL)

- Monsieur Joseph CAKPO, Premier Vice-Président, Maire d'Allada
- Monsieur Germain Dessoundé HOUNNAHO, Membre du Secrétariat permanent de l'ACAL, Point Focal Cotonou

#### Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)

- Monsieur Hermann PADONOU, Coordonnateur de la Cellule de Projets
- Madame Oswaldy SEMANOU, Rapporteur Cellule Projets Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département

Association pour la Promotion de l'intercommunalité dans le Departemen de l'Alibori (APIDA)

- Monsieur Zourkaïnény ADAMOU BAKPARAKPE, Directeur exécutif
- Madame Zinatou ALAZI OSSEINI SAKA, Maire de la Commune de Kandi, Vice-Présidente en charge de la Gouvernance et du Genre

#### BOHICON

- Monsieur Rufino Marcellino Sosthène D'ALMEIDA, Maire
- Monsieur Célestin KOSSI LOKONON, Conseiller
- Monsieur Jules WANKPO JOHNSON, Président de la Commission Coopération décentralisée

Centre Culturel de Rencontre international John Smith de Ouidah

• Monsieur Amoussou Janvier Alain NOUGLOÏ, Directeur général

#### Communauté de Communes du Zou (CCZ)

- Monsieur Amoussou Auguste AÏHUNHIN, Président, Maire de Cové
- Monsieur Marc KPATCHA, Chef du Service de la Planification

### COTONOU

- Monsieur Luc ATROKPO, Maire, Président de l'ANCB
- Monsieur Saliou Adélabou ADEDJOUMA, Conseiller municipal, Chef du 4ème arrondissement
- Madame Huguette Baï HOUNDELO, Chef du Service Coopération décentralisée et Intercommunalité
- Monsieur Christophe HOUSSOU, Conseiller municipal
- Monsieur Hugues TCHAOU, Chef de la cellule communication
- Monsieur Codjo Pierre d'Alcantara ZOCLI, Chargé de mission

#### LOKOSSA

- Monsieur Gervais HOUNKPE HOUENOU, Maire
- Monsieur François DOMONHEDO, Directeur des services techniques

#### MAROUA

- Madame Zahra GNAKOYOUM HAMADOU, Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement
- Monsieur Hamidou SADOU, Maire du 3<sup>ème</sup> arrondissement

#### NIKKI

- Madame Mouibatou ADAM SOUNON, 2ème Adjointe au Maire
- Monsieur Gounou Roland LAFIA JOSEPH, Maire
- Monsieur Adamou SANNI, Juriste-Gestionnaire de projet et de ressources urbaines

#### OUIDAH

Monsieur Mawugnon Christian HOUETCHENOU, Maire

#### PARAKOU

- Monsieur Sanni Fidèle SINAGOURIGUI, Directeur de la Prospective, de la Programmation, du Développement et des Relations extérieures
- Monsieur Inoussa ZIME CHABI, Maire
- Monsieur Moustapha OROU-GANKOU, Deuxième adjoint au Maire

#### PORTO-NOVO

- Madame Nadia Irma Videhoun DOHOU, Directrice de la Planification, des Programmes et des Projets
- Monsieur Firmin Nounagnon LOKO, Conseiller municipal
- Monsieur Dagbegnon Séraphin SODJINOU, Conseiller municipal
- Monsieur Noutehou Charlemagne YANKOTY, Maire

Réseau des Médias pour la Décentralisation et le Développement Durable

 Monsieur Segbegnon Franck KINNINVO, Président, Journaliste

#### TORI-BOSSITO

 Monsieur Rogatien AKOUAKOU, Maire, membre du Bureau de l'ACAL

#### ZOGBODOMEY

Monsieur David Zinsou TOWEDJE, Maire

#### Burkina Faso

Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF)

Monsieur Sébastien KIMA, Secrétaire exécutif

# BANFORA

- Madame Nizinga Assita PALM-NACRO, Préfet
- Monsieur Karim TRAORE, Directeur des études, de la planification et des matières transférées

## DEDOUGOU

 Monsieur Ourobè DIOMA, Préfet, chargé de l'expédition des Affaires courantes

## KOUDOUGOU

- Monsieur Sombenwende NIKIEMA, Administrateur civil
  OUAGAOUDOU
  - Monsieur Boureima SAWADOGO, Haut-Commissaire chargé de l'expédition des Affaires courantes
  - Monsieur Adama ZERBO, Chef du département des Relations internationales et du Protocole

#### Burundi

#### BUJUMBURA

Monsieur Astère NDAYISABA, Point Focal

## GITEGA

- Madame Anne Marie NDAYISABA, Cadre d'appui
- Monsieur Jacques NDUWIMANA, Administrateur de la Commune

#### NGOZI

Monsieur Joseph Martin BUCUMI, Administrateur communal

### Cambodge

Association des Jeunes Entrepreneurs du Cambodge

# Monsieur Kimsuor LAY, Vice-Président PHNOM PENH

- Monsieur Pharat NUON, Vice-Gouverneur
- Monsieur Vathana PHANG, Chargé de la communication à la division des Relations internationales

#### SIEM REAP

Monsieur Picheth SENG, Chef de projet Agrisud International Cameroun

## Assemblée générale des Urbanistes du Cameroun

Monsieur Jean YANGO, Président

Association des Villes et Collectivités Locales d'Afrique Centrales (AVCAC)

Monsieur Jean-Claude Kryos NJUTAPVOUI, Coordinateur

#### BAFOUSSAM

- Monsieur Elie MBA, Conseiller •
- Madame Marinette KUIGANG WANDJI MBA, Comptable

#### BANGANGTÉ

- Monsieur Eric Aimé NIAT, Maire
- Monsieur Louis Patrice DJAMY WANDJI, Conseiller municipal, Président de la Commission Coopération et Gestion des **Partenariats**

#### BERTOUA

- Monsieur Thierry Narcile GUIWA NDOMBE, Secrétaire général
- Monsieur Richard MESSE MPENG, Premier adjoint au Maire
- Monsieur Dang-Azoumi OUSMANOU KASSIMOU, Chargé de la Coopération

#### Centre technique des forêts communales

Monsieur Bodelaire KEMAJOU, Directeur

#### Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC)

- Monsieur Augustin TAMBA, Président national, Maire de Yaoundé VII
- Monsieur Albert Anicet AKOA, Maire
- Madame Katleen Jacyra GRANDE MAYENE WANGUE, Cadre administratif
- Monsieur Laminou MOHAMADOU, Maire
- Monsieur TCHEBONSOU NGANKAM. Secrétaire exécutif

#### DOUALA

- Monsieur Roger Victor MBASSA NDINE, Maire
- Madame Jeanne Aimée NJAPNDOUNKE, Conseillère technique

#### DSCHANG

- Monsieur Jacquis Gabriel KEMLEU TCHABGOU, Maire
- Monsieur Emile TEMGOUA, Premier adjoint au Maire

## EBOLOWA

- Monsieur Jean Richard MVONDO EYA. Premier adjoint au
- Monsieur Jérôme Olivier ONGUENE NTONGA, Chef du service de la Coopération

## **FOUMBAN**

Monsieur Younouss El Sadat MFOPET MBOUOMBOUO, Chef

Monsieur BIBRANG MOHAMADOU, Chargé de Coopération

- Madame Amirah Sakinah NDAM NJOYA, Urbaniste
- Madame Hermine Patricia TOMAINO NDAM NJOYA, Maire

# GAROUA

- Monsieur Hakassou NOIVOUNA, Deuxième adjoint au Maire
- LIMBE
  - Monsieur Paul EFOME LISOMBE MBOLE NGALE, Maire
    - Monsieur Thompson Molonge KINGE, Secrétaire général
  - Madame Eposi Florence MBWAYE, Maire de la Commune de Limbe 1er

# NGAOUNDERE

- Monsieur Salihou BOBBO, Maire
- Monsieur Ibrahima YAYA, Maire de la Commune d'arrondissement

#### Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale

Madame Florence PALLA, Coordinatrice Projet RIOFAC

## Réseau des Femmes Elues Locales d'Afrique (REFELA-Cam)

- Madame Véronique Eliane BIKAY KOME, Maire de Dibang
- Madame Marie Angèle MEYANGA NOAH NGAH, Maire d'Afanloum
- Madame Marie Pascale NGO NOGNIBO MBOCK MIOUMNDE, Maire de Nguibassal

#### Réseau des maires du Cameroun pour l'économie sociale et solidaire (REMCESS)

- Madame Monique AYI NKAMGNA, Présidente, Maire de Dzeng Monsieur Jean-Paul BETCHEM A. MEYNICK, Secrétaire
- permanent Monsieur Alex MIMBANG, Secrétaire général, Maire de la

Commune de Nguelemendouka Syndicat des Communes de la Menoua "SYCOME"

- Monsieur Paul DONGUE, Président, Maire de Fongo Tongo
- Madame Adrienne Paule ZAMGJIO TAPAMO, Maire de

#### YAOUNDÉ

- Madame Philomène Christine ATANGANA MBALLA MBOGBA NONGA, Attachée au Cabinet du Maire
- Monsieur Georges MAHOU NGIMBOUS, Chef de la Division des Inspections
- Monsieur Luc MESSI ATANGANA, Maire
- Monsieur Arnauld Philippe NDZANA, Conseiller technique n°1

#### Canada

Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD)

- Monsieur Kodjo Edem Marcel KLASSOU, Spécialiste de programme
- Madame Cécile MARTIN-PHIPPS. Directrice

#### MONTRÉAL

- Madame Dominique OLLIVIER, Présidente du Comité exécutif
- Madame Seynabou Amy KA, Conseillère aux Affaires internationales

#### TERREBONNE

Monsieur Mathieu TRAVERSY, Maire

Union des Municipalités du Québec (UMQ)

Monsieur Marc-Alexandre BROUSSEAU, Membre du Comité exécutif. Maire de Thetford Mines

#### GOUVERNEMENT DU OUEBEC

Madame ADAM KALAPO, Attachée à la Coopération

#### Cap Vert

#### PRAIA

Monsieur Victor CONSTANTINO, Directeur des projets

### Centrafrique

# BANGUI

- Monsieur Emile-Gros Raymond NAKOMBO, Maire
- Monsieur Romaric Mianze GANEFEI

#### BIMBO

Monsieur Odon OMOKO-BOUMON, Maire

#### M'BAIKI

Monsieur Pascal KIKI, Maire

Association des Maires de Centrafrique

Monsieur Romain MIANZE, Secrétaire permanent

#### Comores

#### DOMONI

Monsieur Nassuf ABDALLAH AHMED, Maire

#### Congo

## BRAZZAVILLE

- Monsieur Evariste MIAKAKARILA, Conseiller
- Monsieur Hugues Gervais ONDAYE, Conseiller socioculturel
- Monsieur Arcial OSSAKETO, Directeur des Relations extérieures et de la Coopération
- Monsieur Germain OUMBA, Conseiller à l'Urbanisme et au Logement
- Monsieur Guy Roger PAMBOU, Conseiller à la modernisation POINTF-NOIRF Monsieur Christian FELIX-TCHICAYA, Attaché de Coopération
  - Monsieur Abdon Blaise TCHIKAYA POATY, Conseiller aux Relations extérieures et à la Coopération

#### Côte d'Ivoire

#### ABIDJAN

Monsieur Paul Edouard AMICHIA, Consultant en développement local

# ABOISSO

Madame Angeline ADJAFFI NANGA, Quatrième adjointe au Maire

# AFFERY

Monsieur Célaire BEDA. Maire

# ARDCI

- Monsieur Jules LEKA-KONAN, Directeur exécutif
- Monsieur Mathurin TONGA, Directeur du département Planification et développement territorial
- Madame Massandjé Yasmeen BAMBA, Directrice des Affaires financières

# BOTRO

Monsieur Konan Adolphe SARAKA KOUAKOU, Adjoint au Maire

#### COCODY

- Monsieur Ange DAGARET, Directeur de Cabinet
- Monsieur Yves GOUTE, Journaliste

#### DALOA

Monsieur Yava SYLLA. Premier adjoint au Maire

#### DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

- Monsieur Lamine KOITA, Directeur
- Monsieur Robert Beugré MAMBE, Ministre Gouverneur
- Monsieur Vincent Kouaho N'CHO, Vice-Gouverneur
- Monsieur Augustin Aké GBANGBI, Directeur de l'Informatique
- Monsieur Emmanuel TENOH, Directeur de Cabinet
- Monsieur Serge KOUAME, Ingénieur Informaticien
- Monsieur Samuel MANOU K., Gestionnaire de projets
- Monsieur Nicolas BABA COULIBALY, Directeur

#### GRAND BASSAM

- Monsieur Koutou André-Julien KOUTOU, Chef de Cabinet adjoint
- Monsieur Jean-Louis MOULOT, Maire
- Madame Olga Dominique TEO, Chargée d'études

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Monsieur Kobenan ADJOUMANI, Ministre d'Etat

#### NIABLE

Monsieur Edouard MESSOU, Maire

#### PLATEAU

- Madame Anastasia KRIZO YOHOU OULE, Chargée des Entités au Cabinet du Maire
- Monsieur Parfait DJEBRI MIESSHAN, Service du suivi et de l'évaluation des actions municipales
- Monsieur Romain AGOUSSI, Sous-Directeur du département du développement durable

#### SAN PEDRO

Monsieur Félix ANOBLE, Maire

#### Secrétariat permanent

Monsieur Florent KACOU BI, Assistant technique

#### TREICHVILLE

 Monsieur François AMICHIA, Maire de la commune, Président du Conseil des Collectivités Territoriales de l'UEMOA

#### UVICOCI

 Madame Dao MACOURA, Vice-Présidente, Maire de Foumbolo

#### Université Félix H. Boigny

- Monsieur Youssouf MEITE, Enseignant Chercheur YAMOUSSOUKRO
  - Monsieur Jean KOUACOU GNRANGBE KOUADIO, Maire

## ECOTI.SA

Monsieur Tarek MRABET, Directeur de la Communication

Monsieur Issam GHENIMI, Chef de département

#### Djibouti

#### DJIBOUTI

 Monsieur Flavien SASSE, Assistant technique international OBOCK

 Monsieur Mohamed HOUMED ISMAEL, Président du Conseil régional

#### TADJOURAH

 Madame Hasna ISSE KAMIL, Chargée de Communication et de la coopération internationale

# Égypte

## Université Senghor

- Monsieur Omar HOUSSEIN, Président du Conseil régional
- Madame Etotépé SOGBOHOSSOU, Directrice du département Environnement

#### États Unis

# CENTRE INTERNATIONAL DE LAFAYETTE

Monsieur Christophe PILUT, Spécialiste en commerce international

#### LA NOUVELLE ORLEANS

- Monsieur Zach MONROE, Bureau de la Résilience
- Madame Rosine PEMA SANGA, Directrice des Relations internationales

## Université Columbia

Madame Melody BRAUN, Secteur des Instruments financiers associés

### France

# BORDEAUX

- Monsieur Emmanuel CUNCHINABE, Chargé de mission à la Direction du Développement économique
- Madame Sophie SENGHOR, Directrice adjointe des Relations internationales
- Monsieur Jean-Baptiste THONY, Conseiller municipal délégué à la ville zéro déchet et à la propreté

#### Construire pour Demain

Monsieur Beaugrain DOUMONGUE, Président

#### FEMMES FRANCOPHONES AIMF

Madame Arlande JOERGER, Dirigeante de EwoSmart

#### Festivals, Carnavals et Fêtes de France

 Monsieur Serge RUCHAUD, Ancien Président, Chargé des Relations internationales

## MARSEILLE

- Madame Corinne BIJAOUI DRIHEN, Collaboratrice de Cabinet
- Monsieur Karim HAMMOUMRAOUI, Conseiller de la Maire
- Madame Michèle RUBIROLA, Première adjointe au Maire

#### Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

- Monsieur Célian BISCAY, Rédacteur
- Monsieur Gaël DE MAISONNEUVE, Délégué aux affaires francophones

#### NANTES

Dr Rachel BOCHER, Médecin

#### NICE

 Madame Maty DIOUF, Maire adjointe déléguée à la Lutte contre les Discriminations, au Droit des Femmes, aux Solidarités internationales et à l'Action humanitaire

#### Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

- Monsieur Désiré NYARUHIRIRA, Ambassadeur, Conseiller spécial politique et diplomatique
- Madame Cécile LEQUE FOLCHINI, Spécialiste de programme

#### PARIS

- Monsieur François CROQUETTE, Directeur de la transition écologique et du climat
- Monsieur Yann FRANCOISE, Adjoint au Directeur de la Transition écologique et du Climat
- Madame Lauren GIMENEZ, Déléguée générale adjointe, Pôle Coopération
- Madame Anne HIDALGO, Maire, Présidente
- Madame Fatoumata KONE, Conseillère de Paris Groupe Écologiste
- Monsieur Dan LERT, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la Transition écologique, du Plan climat, de l'Eau et de l'Energie
- Madame Nathalie MAQUOI, Conseillère de Paris Groupe Génération.s
- Monsieur Guilherme MILTON, Chargé de mission Adjoint à la cheffe de Cabinet
- nMonsieur Arnaud NGATCHA, Adjoint à la Maire en charge des Relations internationales et de la Francophonie
- Monsieur Paul-David REGNIER, Conseiller diplomatique, Directeur des Relations internationales
- Madame Aurélie SOLANS, Conseillère environnement de la Maire
   Madame Delphine ADJENBAUM DERAI, Chargée de la
- Francophonie

  Madame Auriane HUNTER, Chargée de la communication
- Monsieur Grégoire MERRHEIM
- Monsieur Laurent SALLAGOITY.

#### Université Columbia

 Monsieur Lorenzo KIHLGREN GRANDI, Directeur du City Diplomacy Lab

# Gabon

## FRANCEVILLE

- Monsieur Joachim LEKOGHO, Maire, Président du Conseil Municipal de la Commune
- Madame Pauline OYIBA, Conseillère municipale

#### LIBREVILLE

- Madame Annie Chrystel LIMBOURG IWENGA, Adjointe à la Maire en charge de la Coopération décentralisée et de l'Intercollectivité
- Madame Marie-Christine MBA NDUTUME, Maire
- Monsieur Aimé André MONDJOT, Conseiller en communication
- Monsieur IKAMBA MALOKO, Directeur de la Coopération décentralisée

## OYEM

- Monsieur Christian ABESSOLO MENGUEY, Maire central
- Monsieur Perin NZUE ENEME, Chargé de la Coopération décentralisée

## PORT-GENTIL

- Madame Christiane MPENDAGA EPSE ONANGA, Service Coopération décentralisée
- Monsieur Patrick LEWOURRAH, Aide de Camp
- Monsieur Boubakar NGOUWA GUINGO MAYAKI, Directeur des Relations extérieures, de la Communication et de la Coopération décentralisée

- Madame Marie-Claire OGOULA OZOUME, 4<sup>ème</sup> Adjointe au Maire en charge des Relations extérieures, de la Communication et de la Coopération décentralisée
- Monsieur Gabriel TCHANGO, Maire
- Monsieur Sylvestre ONANGA, Secrétaire général

MINISTÈRE DES EAUX, DES FORÊTS, DE LA MER, DE L'ENVIRONNEMENT

 M. Lee WHITE, Ministre, chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres

#### Guinée

Association des Maires de Guinée (AMG)

Monsieur Ismael CONDE, Maire de Matam

Association Maraguiri Guinée

- Monsieur Alsény BANGOURA,
- Madame Amélie CERISIER, Appui à la coordination du projet de reboisement
- Madame Céliane LEFEVRE, Chargée de communication

Association Nationale des Communes de Guinée (ANCG)

 Monsieur Kabinet DIANE, Responsable de la Coopération décentralisée, Gouvernance, Communication et projets

#### **BOFFA**

Monsieur Saibouda CAMARA, Maire

#### CONAKRY

- Monsieur Boubacar Sidighi DIALLO, Conseiller
- Madame M'Mahawa SYLLA, Gouverneure, Présidente du Conseil de Ville

#### **KINDIA**

 Monsieur Yaya KEITA, Président de l'Intercommunalité, Vice-Président du Conseil d'Administration de l'ACEA

#### LABÉ

Monsieur Mamadou Aliou Laly DIALLO, Maire

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET L DÉCENTRALISATION

 Monsieur Ousmane SAKO, Expert en administration publique territoriale, Directeur national de la décentralisation en Guinée et Spécialiste de la gouvernance participative incluant les acteurs de la société civile

#### ONG ENVIRONNEMENT PLUS

Monsieur Elhadj Aboubacar SYLLA, Président

#### RATOMA / CONAKRY

Monsieur Alpha Oumar SAKHO, Maire

## Haïti

#### PORT-AU-PRINCE

Monsieur Lucsonne JANVIER, Maire

# Kurdistan

# ERBIL

- Monsieur Dana AZIZ HAMEED, Chargé de planification
- Monsieur Rewan HUSSEIN, Conseiller
- Monsieur Hemin Abdulla QADR, Vice-Gouverneur

#### Laos

#### FEMMES FRANCOPHONES AIMF

- Madame Douangmala PHOMMAVONG, Directrice générale LUANG PRABANG
  - Monsieur Viengthong HATSACHANH, Maire
  - Monsieur Yengher VACHA, Coordinateur

#### Mali

Association des municipalités du Mali

- Monsieur Yacouba TRAORE, Président
- Monsieur Youssouf TRAORE, Directeur exécutif

# BAMAKO

- Monsieur Adama SANGARE, Maire
- Monsieur Mahamane Mahalmadane TOURE, Directeur de la Coopération décentralisée et des Relations internationales

#### SEGOU

- Monsieur Nouhoun DIARRA, Maire
- Monsieur Bamoussa TOURE, 4ème Adjoint au Maire

#### SIKASSO

- Madame Rahamatou BAGAYOKO, 3ème Adjointe au Maire
- Monsieur Koué DIOMA, Secrétaire général
- Monsieur Adama SANOGO, Agent comptable

#### Maroc

#### AGADIR

- Monsieur M'Hand AKERNANE, Vice-Président chargé des Affaires juridiques et administratives
- Monsieur Lbachir BENHMADE, 2ème Vice-Président chargé des Finances et du Budget

#### CASABLANCA

Madame Malika ETTAYEBI, Directrice de Cabinet

- Monsieur Abderrahim OUTASS, Adjoint à la Maire CASABLANCA LYDEC
  - Madame Ingrid PECHELL ABDARAZZAK, Chargée de mission

#### FÈS

- Monsieur Abdeslam EL BEKKALI, Maire
- Monsieur Aziz LEBBAR, Deuxième Adjoint au Maire chargé du Partenariat et de la Coopération internationale

#### RABAT

- Monsieur Kamal EL AMRANI, Vice-Maire
- Madame Houda LAKHCHINE, Conseillère

#### Maurice

#### BEAU-BASSIN ROSE-HILL

Monsieur Jean Didier David UTILE, Maire

#### CUREPIPE

- Madame Subhowantee COONJAN JUGROOP, Cheffe exécutive
- Monsieur Hans Berty MARGUERITTE, Maire

#### PORT-LOUIS

- Monsieur Mahfooz Moussa CADER SAIB, Lord-Maire
- Monsieur Vineshsing SEEPARSAD, Chef exécutif

#### VISIO Architecture

 Monsieur Gaëtan SIEW, Architecte DPLG, Président de The Port-Louis Development Initiative, Ancien Président et ancien Secrétaire général de l'Union africaine des architectes

#### Mauritanie

#### BOGHÉ

Monsieur Adama Moussa BA, Maire, Trésorier de l'AMCS

#### GRDR Gorgol

 Monsieur Hermann Frank MOUNGOUE DJANNI, Chargé de programme MAVIL/Grdr

#### **ISCAE**

Professeur Ahmed RAGEL, Professeur, Consultant

# KAEDI

- Monsieur Cheikh Tahara BARADJI, Maire
- Monsieur Aly NDAW, Secrétaire général
- Monsieur Mohamedou BAKARY TANDIA, Maire adjoint
- Monsieur Hermann MOUNGOUE DJANNI, Chargé de projet
   MAVII

#### NOUAKCHOTT

- Monsieur Navae ABD DAYEM, Conseiller chargé de la Coopération
- Madame Fatimetou ABDEL MALICK, Présidente
- Monsieur Ahmed Cherif SALECK, Directeur des Etudes, de la Programmation et de la Coopération

#### R'KIZ

Monsieur Mohamed AHMEDOUA, Maire

## ROSSO

Monsieur Bamba SIDI DARAMANE, Maire

# Niger

#### AGADEZ

- Monsieur Dodo BAHARI, Conseiller municipal, Président de la Commission Affaires générales, institutionnelles et de Coopération
- Monsieur Abdourahmane ELHADJI ABOUBACAR, Maire, Président du Conseil Municipal de la Commune

## Association des Municipalités du Niger (AMN)

- Madame Hadiza GARBA ADAMOU, Assistante administrative
- Monsieur Abdoulahi Rousmane HAMMADA, Maire de Kao, Président du Conseil municipal
- Monsieur Inoussa LAOUALI, Maire, Président du Conseil municipal de Tessaoua

## DIFFA

Madame Asmaou KANTA, Maire

#### DOSSO

- Monsieur Abdou MADOUGOU, Maire, Président du Conseil municipal
- Monsieur Soumaila Nabassa TAHIROU, Conseiller municipal

#### GAYA

- Madame Mariama IDRISSA BEIDARY, Deuxième adjointe au
- Monsieur Kassoumou Mahamadou MAHAMADOU LAWAL, Conseiller municipal

#### MARADI

- Monsieur Ibrahim MAGAGI, Receveur
- Monsieur Mourtala PACACHATOU, Maire, Président du Conseil de Ville

#### NIAMEY

- Monsieur Oumarou DOGARI MOUMOUNI, Député-Maire
- Monsieur Ousmana FOUSSEINI, Directeur de Cabinet

- Monsieur Ousmane MAMANE, Directeur des études et de la
- Monsieur Amande OUMAROU

Réseau des Femmes Elues Locales du Niger (REFELON)

Madame Mariama CHIPKAOU ZANKE, Présidente Nationale

#### TAHOUA

- Monsieur Dodo ABDOU OUHOU, Maire, Président de l'AMN
- Monsieur Alio ABOUBACAR ATTOU, Secrétaire général
- Madame Aminatou ANDILLO IBRO, Conseillère
- Monsieur Mahamadou INOUSSA, Directeur des services techniques
- Monsieur Ibrahim HABIBOU, 1er adjoint au Maire

#### TILLABERI

- Monsieur Moussa DOUMA, Maire
- Monsieur Hamadou MOUMOUNI, Chef du service hygiène et assainissement

#### ZINDER

- Monsieur Abdoulrahim BALARABE, Maire, Président du Conseil de Ville
- Madame Fanata DEGUIEGI MAMADOU, Conseillère de ville

# **RD Congo**

#### BUKAVU

- Monsieur Meschac BILUBI ULENGABO, Maire
- Monsieur Eric SHABANI ABONDO, Point focal

#### GOMA

Monsieur Alexis ZAKUANI, Chargé de mission KALEMIE

Monsieur Gédéon KAKUDJI KALAMA, Maire KAMINA

Madame Julie MUKANDILA KAYEMBE, Maire

## KINDU

Monsieur Louis Lovy ONGALA LUSEKE, Maire

#### KINSHASA

- Monsieur Gérard MULUMBA KONGOLO WA KONGOLO, Vice-
- Madame Yolande ELEBE MA MDEMBO, Commissaire générale en charge de la coopération décentralisée et de la Francophonie
- Monsieur Pius ISSAMBA EKUTSHU MATUMDU, Directeur du Protocole et des Relations publiques

#### KOLWEZI

- Madame Ingrid KABANGA KAMBA, Assistante du Maire
- Madame Martine KULEMBA MASALA, chef du service Genre et Famille
- Madame Naomie LUTETE, Conseillère en genre et famille
- Monsieur Claude MUKALAY MWAMBA, Secrétaire permanent de la cellule de gestion des projets et marchés publics
- Madame Véronique UPITE KAMINA, Maire

#### LUBUMBASHI

Monsieur Jean-Pierre KABULU DJIBU, Professeur des Universités, Expert Climat-Environnement

# ZONGO

Monsieur Michel SIAZO MBUI, Maire

# KIGALI

Monsieur Pudence RUBINGISA, Maire

# MUHANGA

Madame Jacqueline KAYITARE, Maire

# PALGL

Monsieur Georges-Michel MAGAMBO, Secrétaire exécutif RUBAVU

Monsieur Ildephonse KAMBOGO, Maire

# Sénégal

## AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF)

Madame Ouidad TEBBAA, Directrice régionale en Afrique de

## Association des Maires du Sénégal (AMS)

- Monsieur Yaya MANE, Conseiller spécial
- Monsieur Madiane SECK, Secrétaire permanent

Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (Confejes)

Monsieur Modibo TRAORE, Directeur des Programmes

#### DAKAR

- Monsieur Justin CORREA, Vice-Président de la Commission
- Monsieur Barthélémy DIAS, Maire
- Madame Cheikh GUEYE, Maire, Président de la Commission chargée des Relations extérieures et de la Coopération

- Madame Khady NIANG. Adjointe au Maire. Chargée des relations extérieures de la Coopération
- Madame Ngone DIOP, Chef du Service des relations extérieures

#### **ENERIS**

Monsieur Bahacar NDIAYE Consultant

#### HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Monsieur Aliou SOW, Haut Conseiller, Professeur à l'UCAD, Président de la Commission spéciale des Etudes, de la Planification et du Suivi de l'Evaluation des Politiques de Décentralisation, de Développement et d'Aménagement du

#### KAOLACK

- Monsieur Moustapha DIENG, Secrétaire général
- Monsieur Serigne MBOUP, Maire
- Madame Ndiaya MBOW TALL, Première adiointe au Maire

#### KEDOUGOU

- Monsieur Geremy KALY BIANQUINCH, Directeur des coopérations
- Monsieur Ousmane SYLLA, Maire

#### NDIOB

- Monsieur Oumar BA, Maire
- Monsieur Ousmane GUEYE, Conseiller technique

## THIES

Monsieur Babacar DIOP. Maire

## Suisse

École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPLF)

Monsieur Jérôme CHENAL, Directeur

#### GENÈVE

Madame Vanessa Ruth MENGEL, Cheffe de projets, relations

#### LAUSANNE

- Madame Mélanie DUPARC, Responsable des Relations internationales
- Monsieur Grégoire JUNOD, Syndic

#### **Tchad**

Association Nationale des Communes du Tchad (ANCT)

Monsieur Ali ALIFA DAGAL, Secrétaire permanent

KFLO Monsieur Bazo BESSINGAR, Maire

### N'DJAMENA

- Monsieur Mahamat DJIBRINE MOUSSA, Directeur de Cabinet
- Monsieur Ali HAROUN, Maire, Président de l'ANCT
- Monsieur Mahamat YAYA DJOUDA, Directeur de la Coopération

# Togo

### ATAKPAME

Monsieur Yao TOYO, 2ème Adjoint au Maire

# DISTRICT AUTONOME DU GRAND LOME

- Monsieur Akoété ADAMBOUNOU, Directeur adjoint des affaires financières
- Monsieur Nazifou AFFO, Responsable Communication et Protocole
- Monsieur Tanah Essohanam ALABA. Directeur des services techniques

# Faîtiere des Communes du Togo (FCT)

Monsieur Koumtchane SIANGOU DAKOUMI, Secrétaire exécutif

# HAHO 1

Monsieur Yawovi SEFENU, Maire

#### Cubes Ecoconstruction

Madame Madiana POGNON HAZOUME, Ingénieure bâtiment

## KARA

Monsieur Padabo Kèlèm TATA, Premier adjoint au Maire, Maître de conférences de sociologie du développement, responsable scientifique du Master de sociologue, Université de Kara

## KLOTO 1

- Monsieur Yawo Winny DOGBATSE, Maire
- Monsieur Kwami Adoukpo GAGNO, Chef de la Division Planification et de Coopération

#### KOZAH 1

Monsieur Pawoubadi PIDABI, Maire

Monsieur Padabo Kèlèm TATA, Premier adjoint au Maire

#### LACS 1

Monsieur Bimounam-Brew SAMARO. Expert environnementaliste, Chef des Services techniques

OGOU 1

 Madame Yawa Ahofa KOUIGAN, Maire, Présidente de la Faîtière des Communes du Togo

#### Tunisie

#### BIZERTE

- Monsieur Kamel BEN AMARA, Maire
- Madame Houda EL OUKABI, Première Vice-Présidente

#### CARTHAGE

Madame Hayet BAYOUDH, Maire

#### **ÉDITO ÉDITIONS**

Monsieur Lotfi BEN SASSI, Dessinateur

Fédération Nationale des Communes Tunisiennes

- Monsieur Adnen BOUASSIDA, Président, Maire de Raoued
- Madame Mouna MATHARI, Directrice du département communication, plaidoyer et relations avec les adhérents

#### Réseau des Femmes Leaders Maghébines

- Madame Cyrine BEN ROMDHANE, Présidente
- Madame Heuda Farah GUESSOUS, Vice-Présidente

#### LE KEF

- Monsieur Yasser GOURARI, Président de l'Arrondissement Kef Jadida
- Monsieur Amor GUIDAOUI, Président de la Commune

#### MONASTIR

- Madame Houda BOURGUIBA, Première adjointe au Maire
- Madame Wafa GANDOUZ GHARSALLAH, Ingénieure en Chef, Sous-Directrice des travaux

#### Vietnam

#### HUE

- Monsieur Vo LE NHAT, Président du Comité populaire
- Monsieur Ich Huan NGUYEN, Directeur du département de la Culture et de l'Information
- Monsieur Duc TRUONG MINH, Directeur du Centre de Coopération internationale

#### Partenaires invités

## Académie du Climat

- Monsieur Martial BRETON
- Africa Center of Excellence in Coastal Resilience, Université de Cape Coast
  - Monsieur Donatus BAPENTIRE ANGNUURENG

#### Banque Mondiale

 Madame Coralie GEVERS, Directrice des opérations en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Togo et en Guinée

# Climate Chance

- Monsieur Romain CROUZET
- Monsieur Ronan DANTEC, Sénateur de la Loire-Atlantique et co-fondateur

Financement et investissement des villes et du développement urbain (FMDV)

- Monsieur Jean-François HABEAU, Directeur exécutif Fonds mondial pour la nature
  - Monsieur Manuel PULGAR VIDAL, Responsable mondial du Climat et de l'Energie

Fonds d'Equipement des Nations Unies (UNCDF)

- Madame Preeti SINHA, Secrétaire exécutive
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
  - Monsieur Youba SOKONA, Expert dans les domaines du développement, de l'énergie et du développement durable

#### Head of WRI's UK

Monsieur Léo HORN-PHATHANOTHAI

Ocean Lead, UN Climate Champions

Monsieur Ignace BEGUIN

#### Presse

Monsieur Aboubakar Seidik ELHADJ MAMADOU ABBA, Journaliste écrivain

#### Sea'ties

Monsieur Théophile BONGARTS LEBBE

#### SIAAP

- Monsieur Joakim GIACOMONI, Responsable des Affaires publiques et internationales
- Madame Raphaëlle PRIMET, Elue, Conseillère de Paris

#### Réseau International Francophone pour le Sport (RIFS)

Monsieur Justin ANZIAN, Président

#### C40 Cities

 Monsieur Hastings CHIKOKO, Directeur régional pour l'Afrique

#### Université de Liège (Belgique)

 Monsieur François Albert GEMENNE, Politique et chercheur belge, Institut d'études politiques de Paris, Directeur de l'Observatoire Hugo dédié aux migrations environnementales

#### Secrétariat permanent de l'AIMF

- Monsieur Pierre BAILLET, Secrétaire permanent
- Madame Arianna ARDESI, Conseillère
- Madame Julie GUILLAUME, Conseillère
- Madame Nathalie GURDEBEKE, Conseillère
- Monsieur Albin LAZARE, Chargé de projets
- Madame Hayati HASSANI, Chargée de mission
- Madame Inès KROUK, Chargée de mission
- Madame Charlotte BLEUNVEN, Chargée de mission